



30/09/2024

**Fonds de droit français**

**GROUPAMA EQUILIBRE**

**RAPPORT ANNUEL**

## SOMMAIRE

1. Changements intéressant l'OPC	3
2. Rapport de gestion	4
3. Informations réglementaires	10
4. Certification du Commissaire aux Comptes	18
5. Comptes de l'exercice	23
6. Annexe(s)	85
Caractéristiques de l'OPC	86
Information SFDR	98
Loi Energie Climat (LEC)	110

## 1. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

### 1<sup>er</sup> décembre 2023

- Modification de l'indicateur composite de référence dont l'indice MSCI World passe non couvert ;
- Mise à jour du narratif BMR pour GROUPAMA EQUILIBRE avec l'inscription au registre de l'ESMA de l'administrateur du MSCI World.

### 24 juin 2024 :

- Changement du libellé des catégories de parts qui deviennent FD / IC(ex M) /NC et RC ;
- Mise en place d'une commission de surperformance de 10% par rapport à l'indicateur composite de référence sur la catégorie de parts NC ;
- Mise à jour du narratif sur les risques de durabilité.

### Une année sous le signe de la résilience et de l'incertitude

#### 1. Géopolitique et tensions financières : Un retour aux sources

La période allant d'octobre 2023 à septembre 2024 s'est ouverte sur des événements dramatiques au Moyen-Orient, marquant le retour des tensions géopolitiques sur la scène mondiale. Cela a coïncidé avec une hausse marquée des rendements obligataires américains (+30 points de base). Aux États-Unis, les indicateurs économiques, en particulier dans le secteur manufacturier, ont surpris favorablement, confirmant une reprise du cycle industriel. Les marchés d'actions ont toutefois connu des baisses notables en octobre, marquant le début d'une phase de volatilité accrue sur les marchés financiers.

**Résumé des mouvements de portefeuille :** *les tensions géopolitiques ont influencé nos décisions d'allocation sur le mois d'octobre 2023. Nous avons réduit la sensibilité du fonds sur les segments courts et intermédiaires, davantage sensibles aux anticipations d'inflation à court terme, tout en renforçant l'exposition aux obligations longues allemandes, qui sont traditionnellement des valeurs refuges en cas d'aversion au risque. L'exposition aux actions américaines a été accrue aux dépens des valeurs japonaises, particulièrement sur les segments des technologies et des PME, en réponse aux incertitudes liées à la politique commerciale asiatique. Enfin, nous avons augmenté notre position dans le secteur de l'énergie, vu son potentiel dans un contexte de volatilité mondiale, aux dépens de l'exposition obligataire.*

#### 2. Inflation et assouplissement financier : Un tournant en novembre

En novembre, un soulagement généralisé s'est fait sentir à travers la baisse des taux longs aussi bien en Europe qu'aux États-Unis. L'inflation, longtemps considérée comme une menace persistante, a surpris les analystes en ressortant sous les attentes, entraînant un rebond des marchés d'actions. Cette dynamique a marqué un tournant, avec des investisseurs spéculant sur une fin plus rapide des politiques monétaires restrictives. En parallèle, les prix des obligations européennes et américaines ont bénéficié de ce nouvel environnement, avec des hausses substantielles, notamment sur les segments souverains et à haut rendement.

**Résumé des mouvements de portefeuille :** *les premiers signes d'assouplissement financier sont apparus avec des anticipations de baisses de taux, notamment de la part de la Fed, après une longue période de resserrement. Nous avons ajusté la stratégie du fonds au cours du mois en réduisant progressivement notre exposition aux actions américaines à la suite du fort rallye des marchés, tout en augmentant les positions sur des options d'achat pour continuer de participer à la hausse du marché, tout en tirant parti d'une volatilité attrayante. L'exposition aux obligations à haut rendement a été réduite au profit de liquidités, en anticipation de rendements plus faibles dans ce contexte de politique monétaire plus souple. La sensibilité obligataire a été marginalement renforcée via des obligations allemandes de longue échéance.*

#### 3. Le renforcement de la confiance des consommateurs : Un signe encourageant

Décembre 2023 a poursuivi cette trajectoire, avec la diffusion progressive de l'assouplissement des conditions financières à l'économie réelle, notamment via une restauration du pouvoir d'achat et un regain de confiance des ménages aux États-Unis. Cette amélioration a soutenu les marchés, avec des performances significatives des petites et moyennes capitalisations. Du côté des banques centrales, la Fed et la BCE ont opté pour une pause dans la hausse des taux, renforçant les anticipations d'un pivot monétaire en 2024.

**Résumé des mouvements de portefeuille :** *l'amélioration des perspectives de consommation aux États-Unis, malgré des incertitudes résiduelles, nous a incités à consolider les positions sur les valeurs à dividendes de qualité, tout en réduisant l'exposition aux actions technologiques et PME. Le fonds a également cristallisé les profits sur les obligations souveraines allemandes longues pour préserver la performance globale face aux mouvements volatils des marchés. Le réinvestissement sur des options d'achat à courte échéance a permis de maintenir une sensibilité en ligne avec celle de l'indice de référence.*

#### 4. Un début d'année 2024 solide : Optimisme renforcé

L'année 2024 a débuté sous de bons auspices. En janvier, la forte détente des conditions financières a soutenu la consommation et le marché de l'immobilier aux États-Unis. Avec une croissance au quatrième trimestre 2023 dépassant les attentes (+3,3% en rythme annualisé), l'économie américaine a montré sa capacité de résilience. En Europe, la dynamique est moins marquée mais des signes encourageants sont apparus, notamment dans les pays du Sud. Les actions japonaises et indiennes ont particulièrement brillé, reflétant un regain d'intérêt des investisseurs pour les marchés asiatiques.

#### 5. Résilience globale et incertitudes persistantes

Les marchés d'actions ont maintenu leur élan au cours de ce premier trimestre, avec des performances solides aux États-Unis et en Europe, en particulier au mois de février. Cependant, des inquiétudes ont subsisté autour de la persistance de l'inflation, bien que les conditions financières soient restées stables. La Chine, quant à elle, a cherché à endiguer la crise immobilière, tandis que l'Europe a montré des signes de rétablissement, notamment dans le secteur manufacturier.

### Résumé des mouvements de portefeuille

#### Janvier 2024

*Portée par une dynamique économique plus positive, l'année a débuté sous le signe d'un optimisme prudent. Nous avons maintenu une surexposition aux marchés actions, renforçant notamment les secteurs technologiques, de la santé et de l'énergie, en réponse aux opportunités créées par des valorisations attractives. En parallèle, l'ajustement de notre poche obligataire avec des obligations indexées à l'inflation a permis de bénéficier des pressions inflationnistes modérées tout en limitant les risques sur les taux.*

#### Février 2024

*Les gains réalisés sur les options d'achat ont confirmé la solidité de notre positionnement, notamment sur le marché américain où nous avons accru notre exposition juste avant les résultats de Nvidia. L'exposition thématique aux valeurs technologiques et à la santé a été partiellement réduite, permettant de réallouer ces ressources vers les indices génériques, tout en maintenant un positionnement plus offensif que celui de l'indice de référence.*

#### 6. Croissance renforcée, bien qu'inégale

Le mois de mars est marqué par le renforcement des perspectives de croissance à travers les principales zones économiques. Aux États-Unis, la probabilité d'une reprise industrielle s'est confirmée, et en Europe, les services ont continué de croître. Cependant, l'Allemagne est restée en retrait. Cette amélioration économique a soutenu les marchés d'actions, en particulier les secteurs cycliques et les valeurs décotées.

### Résumé des mouvements de portefeuille

#### Mars 2024

*Dans ce contexte de diffusion des bonnes perspectives de croissance, nous avons maintenu un pilotage tactique de l'exposition aux actions américaines via des options d'achat. Le renforcement des valeurs de l'énergie au détriment des technologiques, tout comme celui des valeurs européennes, ont permis de capter des performances supérieures à l'indice de référence, tout en ajustant la stratégie en fonction de l'évolution des prix des matières premières et du cycle.*

#### 7. Réveil des incertitudes : Un printemps plus difficile

Avril et mai 2024 ont apporté des surprises négatives sur les perspectives de croissance, notamment aux États-Unis. Les données économiques ont déçu, avec des publications d'inflation au-dessus des attentes, ce qui a perturbé les marchés obligataires et d'actions. En Europe, cependant, les indicateurs ont montré une amélioration dans les pays du Sud. Le dollar s'est apprécié face à l'euro, consolidant ainsi son rôle de refuge dans un environnement plus incertain.

## Résumé des mouvements de portefeuille

### Avril 2024

Dès le début du mois d'avril, la sensibilité obligataire a été temporairement réduite en anticipation de pressions inflationnistes plus fortes, avant d'être réalignée avec l'indice en fin de mois. L'exposition aux actions de la zone euro a été renforcée, tandis que les expositions thématiques, telles que la santé et les foncières, ont été réduites au début du mois, en ligne avec notre évaluation des risques dans ces secteurs traditionnellement sensibles aux mouvements de taux. L'exposition au dollar a été augmentée tout au long du mois.

### Mai 2024

Nous avons profité de la forte hausse des valeurs technologiques et énergétiques pour réduire l'exposition aux valeurs nord-américaines, et avons réorienté le portefeuille vers les actions européennes et les options d'achat sur le marché américain. En parallèle, la sensibilité obligataire a été ajustée pour capter des rendements opportunistes, sans compromettre la stabilité du fonds.

### *8. Été 2024 : De nouvelles corrections et ajustements*

L'été a été marqué par des ajustements importants sur les marchés. Aux États-Unis, les perspectives de croissance sont restées mitigées, avec des déceptions dans le secteur manufacturier, mais une légère amélioration dans les services. En Europe, l'Allemagne a continué de décevoir, tandis que le Japon et la Chine ont enregistré de meilleures performances. Le mois d'août a vu une correction brutale des marchés d'actions, alimentée par des facteurs macroéconomiques (chômage aux États-Unis) ou techniques (débouchements de *carry trade* sur le yen), ainsi que par des tensions sur les exportations de semi-conducteurs.

**Résumé des mouvements de portefeuille :** *au cours de la période estivale (cf. annexe), notre gestion a été caractérisée par une approche active, opportuniste et flexible face aux mouvements volatils des marchés. Les ajustements réguliers de l'exposition aux obligations longues et aux actions, combinés à des prises de profits réactives, ont permis de maintenir une performance solide malgré des corrections fréquentes. Plus précisément, la gestion tactique des options et des futures, s'appuyant sur une lecture fine des dynamiques de marché, a permis de protéger le portefeuille contre les retournements soudains, tout en captant des gains significatifs lors des rallyes sur les marchés actions et obligataires.*

### *9. Conclusion : Une année de résilience et de vigilance*

La période d'octobre 2023 à septembre 2024 a été marquée par des dynamiques contrastées : une reprise économique globalement encourageante, notamment aux États-Unis, mais disparate ou inégale, comme le montrent les incertitudes persistantes en Europe et en Chine. Les tensions géopolitiques, la volatilité des marchés et la gestion délicate de l'inflation ont rappelé aux investisseurs institutionnels la nécessité d'une gestion vigilante et proactive des risques. Cette année a montré que, malgré des défis économiques et politiques, les marchés restent capables de s'ajuster et de surprendre positivement.

Au cours de cette période d'octobre 2023 à septembre 2024, la gestion du portefeuille a été marquée par une approche flexible et tactique, s'appuyant sur une analyse approfondie des dynamiques géopolitiques, économiques et financières. Nous avons navigué entre des phases de croissance, de correction et d'incertitude, en ajustant régulièrement nos expositions aux actions, aux obligations et aux devises pour capter les opportunités tout en protégeant le capital des investisseurs.

Cette approche équilibrée, active et opportuniste a permis de surperformer l'indice de référence hors frais de gestion, tout en limitant les risques associés à la volatilité des marchés.

## **Annexe : focus sur la période estivale de juin à septembre 2024**

### Juin 2024

- **Poche actions thématiques:**
    - o Nous avons initié des achats sur les marchés émergents au début du mois.
    - o Le secteur de l'énergie a été renforcé à des niveaux jugés attractifs, avant de prendre des bénéfices en fin de mois.
    - o Après la belle performance des valeurs technologiques américaines, nous avons réduit notre exposition à la mi-juin et réinvesti ces fonds dans les moyennes capitalisations américaines.
  - **Exposition géographique:**
    - o Les surpondérations aux actions américaines et à la zone Euro ont été réduites avant les élections européennes.
    - o À l'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale en France, nous avons ajusté notre bêta sur l'Europe en arbitrants les positions sur les actions de la zone Euro vers celles du reste de l'Europe.
  - **Options et protection:**
    - o Nous avons pris des profits sur les options d'achat de l'indice S&P 500 au milieu du mois, après une forte hausse des marchés.
  - **Poche obligataire:**
    - o Les risques ont été réduits avant les élections législatives françaises. Nous avons cédé les obligations à haut rendement au profit d'obligations de meilleure qualité.
    - o La surpondération sur les obligations de qualité a été ramenée à la hauteur de notre indice de référence, en raison de la hausse des prix des actifs.
  - **Devises:**
    - o Les valeurs décorrélatantes comme le dollar et le yen ont été renforcées.
    - o Des protections contre une baisse importante des actions du CAC 40 ont été mises en place pour protéger le portefeuille contre un risque extrême.
- 

### Juillet 2024

- **Poche obligataire:**
    - o La sensibilité du fonds a été augmentée au-delà de celle de son indice de référence par l'achat de futures sur les dettes allemandes et américaines de longue échéance (10 ans et 30 ans).
  - **Poche actions:**
    - o L'exposition aux moyennes capitalisations américaines, initiée en juin, a été renforcée au début du mois, puis soldée après un rallye important, générant des bénéfices.
    - o Des prises de bénéfices ont également été réalisées sur les valeurs technologiques.
  - **Actions thématiques:**
    - o L'exposition indirecte à l'innovation a été réduite avec la vente de l'OPC Global Disruption, au profit du fonds Global Active Equity, exposé sur les valeurs globales (MSCI World).
    - o Les positions sur les marchés émergents ont été soldées sans impact notable.
  - **Expositions géographiques:**
    - o Les couvertures sur la zone Euro ont été rachetées après la baisse des marchés.
  - **Devises:**
    - o L'exposition au dollar américain a été réduite au début du mois (sous-exposition), avant d'être ramenée à hauteur de celle de l'indice de référence.
-

## Août 2024

- **Poche obligataire:**
    - o Nous avons pris des bénéfices le 5 août après un rallye obligataire significatif, en réduisant la sensibilité aux taux longs européens et américains.
  - **Poche actions:**
    - o Les 7 et 8 août, nous avons renforcé l'exposition aux actions américaines via des futures et des options, ajoutant 6,5 % d'exposition supplémentaire.
    - o Le 12 août, nous avons renforcé l'exposition au secteur technologique, portant l'ajout global à +9 %.
    - o Le 16 et 21 août, des prises de bénéfices ont été réalisées sur plus de 50 % des renforcements tactiques sur futures et options, avec un roll de strike.
  - **Performance globale:**
    - o Malgré ces actions, un effet de sélection négatif sur les actions américaines et sur la poche obligataire Euro Govies a annulé en grande partie l'effet positif de l'allocation tactique.
- 

## Septembre 2024

- **Poche actions :**
  - o Après une forte correction en début de mois, nous avons renforcé notre exposition aux actions américaines, puis pris des bénéfices en milieu de mois.
  - o Bien que l'exposition aux marchés d'actions ait été réduite par rapport aux mois précédents, nous avons capté des gains grâce à l'expiration dans la monnaie d'options d'achat sur l'indice S&P 500.
  - o Nous avons augmenté notre exposition aux marchés émergents, profitant des corrections comme point d'entrée attractif.
  - o Au sein des actions thématiques, nous avons investi en début de mois dans des valeurs du secteur de la santé et sur l'indice S&P 500 équilibré. Nous avons aussi pris des profits partiels sur les valeurs technologiques américaines.
- **Poche obligataire :**
  - o La surexposition aux segments longs des courbes allemande et américaine, initiée en juillet, a été annulée avant la réunion de la Fed, à la suite d'un rallye obligataire.
  - o Face à une pentification plus marquée des courbes, nous avons réduit la sensibilité obligataire sous celle de l'indice, avant de la réajuster progressivement en fin de mois en réinvestissant dans l'indice obligataire.

Portefeuilles	Security Code	1 YEAR		
		Return 1 Year	Return Benchmark 1 Year	Excess Return 1 Year
GROUPAMA EQUILIBRE - FD	FR0012395572	17,81	18,46	-0,65
GROUPAMA EQUILIBRE - IC	FR0013321239	18,	18,46	-0,46
GROUPAMA EQUILIBRE - NC	FR0010013961	17,28	18,46	-1,18
GROUPAMA EQUILIBRE - RC	FR0013321221	18,26	18,46	-0,2

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

### Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
GROUPAMA MONETAIRE - IC	438 678 187,85	397 522 815,38
ISHARES II PLC ISHARES EURO CORP BOND ESG UCITS ETF EUR DIS	66 692 576,51	94 920 673,2
GROUPAMA EURO BOND - OSC		122 395 650,37
GROUPAMA EURO BOND - OAC	114 573 144,44	
GR AMERI ACTIVEQ OSC		96 370 214,75
GROUPAMA EURO GOVIES - OSC		86 694 179,08
Xtrackers SP 500 Equal Weight UCITS ETF 1C	46 720 455,08	37 086 889,69
GROUPAMA US STOCK - OSC		83 200 508,83
GROUPAMA US STOCK - OAC	83 181 731	
GROUPAMA AMERICA ACTIVE EQUITY - OAC	82 769 194,56	

### 3. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

#### TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

##### a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 235 351 682,36

- o Change à terme :
- o Future : 207 305 271,77
- o Options : 28 046 410,59
- o Swap :

##### b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés(*)

(\*) Sauf les dérivés listés.

**c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie**

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<b>Techniques de gestion efficace</b> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	
<b>Total</b>	
<b>Instruments financiers dérivés</b> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	
<b>Total</b>	

(\*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension

**d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace**

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus . Autres revenus	
<b>Total des revenus</b>	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
<b>Total des frais</b>	

(\*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

## **TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)**

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

### **COMMISSIONS DE MOUVEMENTS**

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune " commission de mouvement " n'est perçue par la société de gestion.

Cette commission n'est pas auditée par le Commissaire aux Comptes.

### **INTERMÉDIAIRES FINANCIERS**

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.

Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.

Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.

Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.

Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire et de pouvoir ajuster cette activité.

Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.

Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

### **FRAIS D'INTERMÉDIATION**

Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Groupama Asset Management sur l'année précédente est mis à jour chaque année. Ce document est disponible sur le site internet [www.groupama-am.fr](http://www.groupama-am.fr)

### **POLITIQUE DE VOTE**

La politique de vote aux Assemblées Générales peut être consultée sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

### **INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE**

Conformément au règlement général de l'autorité des marchés financiers, nous vous informons que le portefeuille détient **683 479 035,52** euros d'OPC du groupe GROUPAMA.

## COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site <http://www.groupama-am.fr> et dans les rapports annuels de l'OPC à compter de l'exercice comptable ouvert le 31/12/2012.

## REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

### Article 8

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

## MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

## INFORMATIONS SUR LES REVENUS DISTRIBUES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40%

En application des dispositions de l'Article 41 sexdecies H du Code général des impôts, les revenus sur la part distribuant sont soumis à abattement de 40%.

## REMUNERATIONS

### *Éléments relatifs à la politique de rémunération de Groupama AM*

#### **1 – Éléments qualitatifs sur la politique de rémunération de Groupama Asset Management**

##### 1.1. Éléments de contexte :

Groupama Asset Management a obtenu son agrément AIFM de la part de l'AMF le 10 juin 2014 et a préalablement mis à jour sa politique de rémunération afin que celle-ci soit conforme aux exigences de la directive AIFM. Début 2017, Groupama AM a également mis sa Politique de Rémunération en conformité avec la directive OPCVM 5 et cette Politique a été approuvée par l'AMF le 7 avril 2017. Enfin, plus récemment et conformément aux exigences de la directive SFDR, cette Politique a intégré les obligations liées à la prise en compte des risques en matière de durabilité, au niveau de la fixation des objectifs comme de la détermination des rémunérations variables ainsi qu'aux orientations MIF.

Groupama Asset Management gère, au 31 décembre 2023, 102.4 Mrds d'actifs dont 18% de FIA, 33% d'OPCVM et 49% de mandats.

Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Identifié, à savoir les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques », conformément aux indications de l'AMF. Cette liste inclut notamment :

- Les membres du Comité de Direction
- La responsable Conformité et Contrôle Interne
- Les responsables des pôles de Gestion
- Les gérants et les assistants de gestion
- Le Chef Economiste
- Le Responsable de pôle de recherche
- Le responsable de l'Ingénierie Financière
- Le responsable de la table de négociation et les négociateurs
- Le Directeur Commercial et les équipes commerciales
- Les responsables de certaines fonctions support
  - Opérations
  - Juridique
  - Marketing
  - Informatique

Depuis de nombreuses années, la structure de rémunération du personnel de Groupama Asset Management est identique pour tous. Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- La rémunération variable collective (intéressement et participation)

Groupama Asset Management compare chaque année les rémunérations de ses collaborateurs au marché dans toutes leurs composantes afin de s'assurer de leur compétitivité et de l'équilibre de leur structure. L'entreprise vérifie notamment que la composante fixe de la rémunération représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

## 1.2. Composition de la rémunération

### 1.2.1. Le salaire fixe :

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au moment de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié, ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués par le marché à poste équivalent (« benchmark »). Elle est réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors faire l'objet d'une augmentation.

### 1.2.2. La rémunération variable individuelle :

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. Elle n'est pas systématiquement octroyée et fait l'objet d'une vraie flexibilité ; elle résulte d'une évaluation formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance. Cette évaluation vise à mesurer :

- D'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début d'année et qui comprennent pour les fonctions concernées un objectif de durabilité et, pour les gérants de portefeuille, le strict respect du cadre de gestion, du cadre ESG et des politiques en matière de durabilité ;
- D'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures permet de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer un montant de rémunération variable en conséquence.

#### 1.2.2.1. Evaluation de la performance

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par leur manager en fonction de la stratégie de l'entreprise et de sa déclinaison au niveau de la Direction et du service concernés. Chacun d'eux est affecté d'une pondération représentant son importance relative par rapport aux autres objectifs. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ils respectent un certain nombre de principes :

- Tout manager doit avoir un objectif d'ordre managérial
- Un collaborateur ne peut avoir 100% d'objectifs quantitatifs
  - Pour les commerciaux et les gérants, les objectifs quantitatifs représentent 60 à 70% de l'ensemble des objectifs (sauf cas particuliers : ex : certains postes de juniors ou certains postes de gérants comportant une part plus importante de commercialisation).

Les objectifs de performance des gérants intègrent une dimension pluri-annuelle (performances sur 1 an et 3 ans) ainsi que l'exigence de conformité au cadre de gestion (notamment du cadre ESG et des risques de durabilité, respect de la Politique Energie Fossiles, de la Politique d'exclusion des armes controversées, de la Politique des grands risques ESG définies par Groupama AM). Ainsi, dans le cadre de la gestion financière d'OPC et en particulier d'OPC justifiant d'un label ISR ou d'OPC ou mandats qui assurent la promotion de caractéristique environnementales ou sociales (article 8 SFDR) ou qui poursuivent un objectif d'investissement durable (article 9 SFDR), les gérants ont pour objectif la performance financière tout en prenant en compte des enjeux extra-financiers dans leurs actes de gestion, qui se traduisent en contraintes dans leur processus d'investissement.

- Les objectifs des commerciaux prennent en compte leur capacité à fidéliser les clients

*Mise à jour : Février 2024 – données 2023*

- Les objectifs qualitatifs permettent :
  - De limiter le poids de la performance strictement financière
  - D'intégrer des notions telles que : prise de risques, prise en compte des facteurs de durabilité, prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, respect des process, travail en équipe, ...
- Les objectifs des collaborateurs occupant des fonctions en contrôle des risques, contrôle interne et conformité sont fixés indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations.

Les objectifs et la performance globale des collaborateurs sont évalués selon une échelle validée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Groupama qui pilote l'ensemble du process et des outils d'évaluation de la performance des sociétés du Groupe.

#### 1.2.2.2. Calcul et attribution de la rémunération variable

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+1 au titre d'une année N est validée en amont par le Groupe. Son montant est proposé par la Direction Générale de Groupama Asset Management à la Direction Générale du Groupe en fonction des résultats prévisionnels de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion. Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, elle est alignée sur le risque de l'entreprise. Elle peut ainsi être réduite en cas de performance négative affectant la solvabilité de Groupama AM.

La Direction des Ressources Humaines contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par les managers pour leurs collaborateurs. Elle s'assure en particulier de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications à la validation du Directeur concerné.

Groupama Asset Management ne pratique pas de rémunération variable garantie, sauf, à titre exceptionnel, lors de l'embauche de certains collaborateurs. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an et la rémunération variable garantie versée généralement à l'issue de la période d'essai.

#### 1.2.2.3. Versement de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle au titre d'une année N est généralement versée en mars de l'année N+1. Toutefois, conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, lorsque la rémunération variable attribuée à un collaborateur membre du Personnel identifié au titre d'une année donnée dépasse un montant validé par le Comité des Rémunérations de Groupama Asset Management, elle est alors scindée en deux parties :

- la première tranche est annoncée et acquise par le salarié concerné immédiatement après la période d'estimation de la performance. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié ; elle est versée intégralement en cash, généralement en mars de l'année N+1 ;
- la seconde tranche est annoncée mais son acquisition est différée dans le temps. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié. Elle est versée par tiers sur les exercices N+2, N+3 et N+4 sous forme de cash indexé et sous réserve d'un éventuel malus. L'indexation se fait sur un panier de fonds représentatif du type de gestion confiée au collaborateur concerné, ou de l'ensemble de la gestion de Groupama Asset Management pour les collaborateurs occupant des fonctions non directement rattachables à la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles d'investissement.

#### *Mise à jour : Février 2024 – données 2023*

Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, Groupama Asset Management a mis en place un dispositif de malus. Ainsi, en cas de performance négative pouvant impacter la solvabilité de Groupama Asset Management, l'attribution et le versement de la quote-part différée de la rémunération variable pourront être réduits en conséquence. Dans le cas où une telle décision viendrait à être prise, elle affecterait uniformément l'ensemble des salariés faisant partie du Personnel Identifié, et concernés, sur l'exercice considéré, par une attribution de variable différé. Une telle décision relèverait de la Direction Générale et devrait être validée par le Comité des Rémunérations.

De plus, un dispositif de malus individuel, comportemental, est également prévu afin de pouvoir sanctionner, le cas échéant, un comportement frauduleux ou déloyal, une erreur grave ou tout comportement de prise de risque non maîtrisé ou non conforme à la stratégie d'investissement ou à la politique en matière de durabilité de la part du personnel concerné. Le cas échéant, ce malus peut être étendu au(x) Responsable(s) de la personne sanctionnée sur proposition de la Direction Générale au Comité des Rémunérations.

### 1.2.3. La rémunération variable collective :

Tout salarié en contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée ayant au moins trois mois de présence sur l'exercice considéré a droit à percevoir une rémunération variable collective constituée de l'intéressement et de la participation. Le montant global de la rémunération variable collective de Groupama AM est réparti entre les ayants droit principalement en fonction de la rémunération brute réelle perçue durant l'année de référence. Groupama Asset Management abonde les sommes placées sur le PEE ou sur le PERCO dans la limite de montants définis par les accords relatifs à ces plans d'épargne.

### 1.3. Gouvernance des rémunérations

Groupama Asset Management s'est doté d'un Comité des Rémunérations dès 2011. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ce Comité est constitué de 4 membres dont deux indépendants parmi lesquels le Président qui a voix prépondérante.

Ce Comité est composé des personnes suivantes :

- Eric Pinon, Président
- Muriel Faure
- Cyril Roux
- Cécile Daubignard

Ce Comité a pour objectifs :

- o De superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de Rémunération
- o D'élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des membres du Comité de Direction et sur les rémunérations variables dépassant 100% du salaire fixe des personnes concernées
- o De superviser la rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité
- o D'élaborer des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Groupama Asset Management
- o D'évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :
  - ✓ le système de rémunération prend en compte toutes les catégories de risques, y compris les risques de durabilité, de liquidités, et les niveaux d'actifs sous gestion ;

*Mise à jour : Février 2024 – données 2023*

- ✓ la Politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion ;
- o D'évaluer un certain nombre de scénarii afin de tester la réaction du système de rémunération à des événements futurs externes et internes et d'effectuer des contrôles a posteriori

### 1.4. Identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations au sein de Groupama Asset Management

Outre le Comité des rémunérations (cf. supra), qui supervise la mise en œuvre de la Politique de Rémunération, les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont :

- Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management
- Adeline Buisson, Directrice des Ressources Humaines de Groupama Asset Management

### 1.5. Résultat de l'évaluation annuelle interne, centrale et indépendante de la Politique de Rémunération de Groupama Asset Management et de sa mise en œuvre

L'Audit Interne de Groupama Asset Management a réalisé courant 2023 un audit de la Politique de Rémunération conformément aux exigences réglementaires. Il ressort de la mission d'Audit que la politique de rémunération a été correctement mise en œuvre et qu'aucune erreur ou anomalie significative n'a été relevée. Seule une recommandation a été émise et adoptée par le Comité des Rémunérations ; Elle ne remet pas en cause le choix des dispositifs actuellement mis en œuvre par Groupama Asset Management en matière d'indexation de la rémunération variable différée.

## 2. Informations quantitatives

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2023.

<b>Masse salariale 2023</b>	<b>28 674 291 euros</b>
<i>Dont rémunérations variables versées en 2023</i>	<i>7 240 169 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2019 et versé en 2023 (3è tiers)</i>	<i>123 808 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2020 et versé en 2023 (2è tiers)</i>	<i>85 292 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2021 et versé en 2023 (1<sup>er</sup> tiers)</i>	<i>218 498 euros</i>

La Masse Salariale 2023 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 94 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

Masse Salariale 2023 de l'ensemble du personnel Identifié	15 743 823 euros
Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (50 collaborateurs)	9 135 916 euros
Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques	6 607 907 euros

Mise à jour : Février 2024 – données 2023

### **AUTRES INFORMATIONS**

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT  
25 rue de la Ville l'Evêque  
75008 PARIS

sur le site internet : <http://www.groupama-am.com>.

## 4. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

## GROUPAMA EQUILIBRE

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :  
Groupama Asset Management

25, rue de la Ville l'Evêque  
75008 Paris

### Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2024

---

Aux porteurs de parts du FCP GROUPAMA EQUILIBRE,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif GROUPAMA EQUILIBRE constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

##### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 septembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « A2 Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable résultant de l'application de la nouvelle réglementation comptable relative aux OPC à capital variable.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

## Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 13 janvier 2025

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

*Virginie Gaitte*

Virginie GAITTE

## 5. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	
<b>Titres financiers</b>	
<b>Actions et valeurs assimilées (A)</b>	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
<b>Obligations convertibles en actions (B)</b>	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
<b>Obligations et valeurs assimilées (C)</b>	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
<b>Titres de créances (D)</b>	
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
<b>Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)</b>	<b>811 821 114,13</b>
OPCVM	811 821 114,13
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	
<b>Dépôts (F)</b>	
<b>Instrument financiers à terme (G)</b>	<b>2 390 663,71</b>
<b>Opérations temporaires sur titres (H)</b>	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
<b>Prêts (I) (*)</b>	
<b>Autres actifs éligibles (J)</b>	
<b>Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)</b>	<b>814 211 777,84</b>
<b>Créances et comptes d'ajustement actifs</b>	<b>7 797 511,07</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>4 783 654,12</b>
<b>Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II</b>	<b>12 581 165,19</b>
<b>Total de l'actif I+II</b>	<b>826 792 943,03</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
<b>Capitaux propres :</b>	
Capital	684 534 607,94
Report à nouveau sur revenu net	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	16 226 692,05
Résultat net de l'exercice	122 189 962,96
<b>Capitaux propres I</b>	<b>822 951 262,95</b>
<b>Passifs de financement II (*)</b>	
<b>Capitaux propres et passifs de financement (I+II)</b>	<b>822 951 262,95</b>
<b>Passifs éligibles :</b>	
<b>Instruments financiers (A)</b>	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
<b>Instruments financiers à terme (B)</b>	<b>1 868 621,66</b>
<b>Emprunts (C) (*)</b>	
<b>Autres passifs éligibles (D)</b>	
<b>Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)</b>	<b>1 868 621,66</b>
<b>Autres passifs :</b>	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	1 630 158,85
Concours bancaires	342 899,57
<b>Sous-total autres passifs IV</b>	<b>1 973 058,42</b>
<b>Total Passifs : I+II+III+IV</b>	<b>826 792 943,03</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
<b>Revenus financiers nets</b>	
<b>Produits sur opérations financières :</b>	
Produits sur actions	2 179 778,95
Produits sur obligations	
Produits sur titres de créances	
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	696 740,16
<b>Sous-total produits sur opérations financières</b>	<b>2 876 519,11</b>
<b>Charges sur opérations financières :</b>	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	-40 072,87
<b>Sous-total charges sur opérations financières</b>	<b>-40 072,87</b>
<b>Total revenus financiers nets (A)</b>	<b>2 836 446,24</b>
<b>Autres produits :</b>	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-58 600,84
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
<b>Autres charges :</b>	
Frais de gestion de la société de gestion	-10 010 254,70
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
<b>Sous-total autres produits et autres charges (B)</b>	<b>-10 068 855,54</b>
<b>Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)</b>	<b>-7 232 409,30</b>
<b>Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)</b>	<b>428 919,04</b>
<b>Sous-total revenus nets I = (C+D)</b>	<b>-6 803 490,26</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :</b>	
Plus ou moins-values réalisées	106 910 373,13
Frais de transactions externes et frais de cession	-302 288,93
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
<b>Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)</b>	<b>106 608 084,20</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)</b>	<b>-8 819 922,84</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)</b>	<b>97 788 161,36</b>

Compte de résultat au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
<b>Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :</b>	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	32 342 075,80
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	-142 950,19
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
<b>Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)</b>	<b>32 199 125,61</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)</b>	<b>-993 833,75</b>
<b>Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)</b>	<b>31 205 291,86</b>
<b>Acomptes :</b>	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
<b>Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)</b>	
<b>Impôt sur le résultat V (*)</b>	
<b>Résultat net I + II + III + IV + V</b>	<b>122 189 962,96</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

## **ANNEXES COMPTABLES**

### **A. Informations générales**

#### **A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable**

##### **A1a. Stratégie et profil de gestion**

L'objectif de gestion est de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, composé à 50% du MSCI World en Euros (clôture - dividendes nets réinvestis) et 50% du Bloomberg Euro Aggregate (clôture - coupons réinvestis), sur la durée de placement recommandée, supérieure à 5 ans. Pour cela, le gérant pourra intervenir, au moyen d'une gestion active et profilée en OPC et titres vifs, sur les marchés actions et obligataires de la zone Euro et internationaux, dont les sous-jacents répondent à des caractéristiques ESG (Environnementales, Sociales et de Gouvernance).

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

## A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>1 355 225 537,16</b>	<b>1 610 686 487,73</b>	<b>1 187 581 039,45</b>	<b>803 324 899,52</b>	<b>822 951 262,95</b>
<b>Part GROUPAMA EQUILIBRE FD en EUR</b>					
Actif net	541 512 052,16	620 111 583,46	265 579 777,75	243 573 081,23	243 527 183,45
Nombre de titres	4 635 832,704100	4 726 155,492900	2 414 714,708500	2 128 710,989000	1 806 545,612100
Valeur liquidative unitaire	116,81	131,20	109,98	114,42	134,80
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées	0,48	4,33	8,90	8,98	24,96
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,58	-0,99	-0,90	-0,69	-0,71
<b>Part GROUPAMA EQUILIBRE GDM en EUR</b>					
Actif net	13 805 722,06	15 514 317,61			
Nombre de titres	18 452,449	18 359,354			
Valeur liquidative unitaire	748,17	845,03			
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-4,06	24,74			
Capitalisation unitaire sur revenu	0,37	-1,93			
<b>Part GROUPAMA EQUILIBRE IC en EUR</b>					
Actif net			809,86	843,34	995,11
Nombre de titres			1,0000	1,0000	1,0000
Valeur liquidative unitaire			809,86	843,34	995,11
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes			30,84	0,65	118,07
Capitalisation unitaire sur revenu			-4,86	-4,19	-3,96
<b>Part GROUPAMA EQUILIBRE NC en EUR</b>					
Actif net	799 907 661,21	975 060 471,91	922 000 355,31	559 750 874,18	579 422 965,22
Nombre de titres	4 081 351,118400	4 449 063,764700	5 041 447,858400	2 955 184,842800	2 608 305,800200
Valeur liquidative unitaire	195,99	219,16	182,88	189,41	222,14
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-1,09	6,45	7,61	0,13	26,41
Capitalisation unitaire sur revenu	-1,85	-2,62	-2,45	-2,00	-2,11

	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024
<b>Part GROUPAMA EQUILIBRE RC en EUR</b>					
Actif net	101,73	114,75	96,53	100,77	119,17
Nombre de titres	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000
Valeur liquidative unitaire	101,73	114,75	96,53	100,77	119,17
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,56	3,38	3,97	0,09	14,13
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,27	-0,40	-0,33	-0,23	-0,20

## A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

## 2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.  
La durée de l'exercice est de 12 mois.

## Règles d'évaluation des actifs

### Méthodes de valorisation

#### Valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger

- Valeurs négociées dans la zone Euro et Europe : Dernier cours du jour de valorisation (Clôture).
- Valeurs négociées dans la zone Pacifique et Asie : Dernier cours du jour de valorisation (Clôture).
- Valeurs négociées dans la zone Amérique : Dernier cours du jour de valorisation (Clôture).

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publié officiellement. Celles dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du gérant de l'OPCVM ou de la société de gestion.

Les valeurs étrangères en devises sont converties en contre-valeur Euro suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation.

#### Titres et actions d'OPCVM

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la valeur liquidative connue au jour de l'évaluation.

#### Titres de créances négociables

Les titres de créances négociables (à court terme et à moyen terme, bons des sociétés financières, bons des institutions financières spécialisées) sont valorisés suivant les règles suivantes :

- sur la base du prix auquel s'effectuent les transactions de marché ;
- en l'absence de prix de marché significatif, par l'application d'une méthode actuarielle, le taux de référence étant celui des émissions des titres équivalents majoré, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre.

#### Opérations de gré à gré

- La valorisation des swaps de taux s'effectue suivant les mêmes règles que celles des TCN - Titres de Créances Négociables- (autres que les BTF).
- Les autres opérations sont valorisées à leur valeur de marché.

#### Opérations à terme fermes et conditionnelles

- Les contrats à terme fermes sur les marchés dérivés sont évalués au cours de compensation du jour.
- Les options sur les marchés dérivés sont évaluées au cours de clôture du jour.

#### Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan

- Pour les contrats à terme fermes au nominal x quantité x cours de compensation x (devise)
- Pour les contrats à terme conditionnels en équivalent sous-jacent
- Pour les swaps
  - o Swaps de taux adossés ou non adossés  
Engagement = nominal + évaluation de la jambe à taux fixe (si taux fixe/ taux variable) ou à taux variable (si taux variable / taux fixe) au prix du marché.
  - o Autres Swaps  
Engagement = nominal + valeur boursière (lorsque l'OPCVM a adopté la méthode synthétique de valorisation).

### **Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :**

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation.

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur

2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté ».

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

### **Frais de gestion**

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM.

Pour les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter au Document d'Informations Clés (DIC).

### **Part FD**

<b>Frais facturés à l'OPCVM</b>	<b>Assiette</b>	<b>Taux barème</b>
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net	Taux maximum : 0,90 % TTC
Frais indirects maximum (Commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum : 0,25% TTC
Commission de mouvement perçues par le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument**
Commission de surperformance	Actif net	Néant

\*\*se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

## Part IC

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net	Taux maximum : 0,80 % TTC
Frais indirects maximum (Commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum : 0,25% TTC
Commission de mouvement perçues par le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument**
Commission de surperformance	Actif net	10% de la performance au-delà de l'indicateur composite de référence

\*\*se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

## Part NC

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net	Taux maximum : 1,35 % TTC
Frais indirects maximum (Commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum : 0,25% TTC
Commission de mouvement perçues par le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument**
Commission de surperformance	Actif net	Néant

\*\*se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

## Part RC

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net	Taux maximum : 0,90 % TTC
Frais indirects maximum (Commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum : 0,25% TTC
Commission de mouvement perçues par le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument**
Commission de surperformance	Actif net	10% de la performance au-delà de l'indicateur composite de référence

\*\*se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

## Commissions de mouvement perçues par la Société de Gestion

Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion par type d'instrument	Assiette	Taux maximum barème
Actions et assimilés	Prélèvement sur chaque transaction	0,10% TTC
Obligations convertibles	Prélèvement sur chaque transaction	0,05% TTC
Obligations d'entreprise	Prélèvement sur chaque transaction	0,05% TTC
Obligations d'Etat	Prélèvement sur chaque transaction	0,03% TTC
Change dont de gré à gré (OTC)	Prélèvement sur chaque transaction	0,005% TTC
Swaps de taux d'intérêt (IRS)	Prélèvement sur chaque transaction	0,02% TTC
Credit default swaps (CDS) et Asset Back Security (ABS)	Prélèvement sur chaque transaction	0,03% TTC
Dérivés Listés (par lot)	Prélèvement sur chaque transaction	2€

Les éventuels coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances de l'OPCVM pourront s'ajouter aux frais affichés ci-dessus.

La contribution à l'AMF sera également prise en charge par l'OPCVM.

### Principes applicables aux commissions de surperformance :

#### • Principe général :

La commission de surperformance est provisionnée à chaque calcul de la valeur liquidative et est perçue lors de l'établissement de la dernière valeur liquidative de chaque exercice comptable.

La méthode de calcul employée est celle dite de la « variation quotidienne » visant à ajuster à chaque valeur liquidative le solde d'un compte de provisions en fonction de la performance de l'OPCVM par rapport à son indicateur composite de référence, depuis la valeur liquidative précédente.

A chaque valorisation de l'OPCVM, un actif de référence est déterminé. Il représente l'actif de l'OPCVM retraité des montants de souscriptions/rachats et valorisé selon la performance de l'indicateur de référence depuis la dernière valorisation. Si, depuis la dernière valeur liquidative, l'actif valorisé du compartiment, actif évalué net de tout frais, est supérieur à celui de l'actif de référence, un montant correspondant à 10% de la différence est ajouté au solde du compte de provisions pour frais de surperformance. A l'inverse, dans le cas d'une sous performance entre deux valeurs liquidatives, une reprise sur provision est effectuée à hauteur de 10% de l'écart entre l'actif valorisé et l'actif de référence. Le compte de provisions ne pouvant être négatif, les reprises sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures. Un solde théorique négatif est néanmoins mémorisé afin de ne provisionner de futures commissions variables qu'une fois l'ensemble de la sous performance constatée effectivement rattrapée.

Lors de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre de parts rachetées est définitivement acquise à la société de gestion.

Dans l'hypothèse, où aucune commission de surperformance ne serait provisionnée en fin de période de référence, cas d'une sous-performance par rapport à l'indicateur de référence, cette dernière sera étendue à l'exercice suivant en poursuivant les calculs de provisionnement en cours. Ainsi, ne pourront être provisionnées des commissions de surperformance sur le nouvel exercice qu'à la condition que les sous performances passées soient intégralement effacées.

Au bout de 5 années sans prélèvement de commissions de surperformance (sous performance globale sur 5 ans), le mécanisme de calcul prévoit de ne plus prendre en compte les sous-performances non compensées antérieures à cinq ans comme l'illustre le second tableau ci-dessous.

Le calcul des commissions de surperformance ayant comme unique critère une performance relative positive de l'OPCVM par rapport à l'indicateur de référence, il est possible qu'une commission soit versée y compris en cas de performance absolue négative.

### **Mécanisme de « swing pricing » :**

Groupama Asset Management a choisi de mettre en place un mécanisme de *swingpricing*.

Le swing pricing est un mécanisme visant à réduire pour les porteurs détenant les coûts de réaménagement de portefeuille liés aux souscriptions ou aux rachats, en affectant tout ou partie de ces coûts aux porteurs entrant et/ou sortant. Son utilisation n'exonère pas la société de gestion de ses obligations en termes de meilleure exécution, de gestion de la liquidité, d'éligibilité des actifs et de valorisation des OPC. Hormis certains coûts administratifs mineurs pouvant être engendrés par la mise en place du dispositif, l'utilisation du swing pricing ne génère pas de coûts supplémentaires pour l'OPC : ce mécanisme se traduit uniquement par une répartition des coûts différente entre les porteurs.

La méthode du swing pricing permet d'ajuster la valeur liquidative de chaque catégorie de parts de l'OPC à l'aide d'un swing factor. Ce swing factor représente une estimation des écarts entre offre et demande d'actifs dans lesquels l'OPC investit ainsi qu'éventuellement une estimation des différents coûts d'opérations, taxes et dépenses y afférentes contractés par l'OPC lors de l'achat et/ou de la vente des actifs sous-jacents. Le seuil de déclenchement ainsi que l'amplitude du swing de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts de l'OPC sont propres à l'OPC et révisés par un comité « swing Price » trimestriel. Ce comité a la possibilité de modifier à tout moment, notamment en cas de crise sur les marchés financiers, les paramètres du mécanisme du swing pricing. La société de gestion détermine s'il convient d'adopter un swing partiel ou un swing complet. Dans le cas d'un swing partiel, la valeur liquidative de chaque catégorie de parts de l'OPC sera revue à la hausse ou à la baisse lorsque les souscriptions ou rachats nets excèdent un certain seuil tel que déterminé par la société de gestion pour chaque OPC (le « seuil de swing »). Dans le cas d'un swing complet, aucun seuil de swing ne sera appliqué. Le swing factor aura les effets suivants sur les souscriptions et rachats :

1. Lorsque, pour un Jour d'Evaluation donné, un OPC se trouve dans une situation de souscriptions nettes (i.e. en termes de valeur, les souscriptions sont supérieures aux rachats) (au-dessus du seuil de swing, le cas échéant), la valeur liquidative de chaque catégorie de parts de l'OPC sera revue à la hausse à l'aide du « swing factor » ; et

2. Lorsque, pour un Jour d'Evaluation donné, un OPC se trouve dans une situation de rachats nets (i.e. en termes de valeur, les rachats sont supérieurs aux souscriptions) (au-dessus du seuil de swing, le cas échéant), la valeur liquidative de chaque catégorie de parts de l'OPC sera revue à la baisse à l'aide du swing factor.

Lors de l'application de la méthode du swing pricing, la volatilité de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts est susceptible de ne pas refléter la véritable performance du portefeuille (et ainsi, le cas échéant, de s'écarter de l'indice de référence de l'OPC)

### **Affectation des sommes distribuables**

#### **Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le revenu :**

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPCVM est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

**Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part GROUPAMA EQUILIBRE IC	Capitalisation	Capitalisation
Part GROUPAMA EQUILIBRE RC	Capitalisation	Capitalisation
Part GROUPAMA EQUILIBRE NC	Capitalisation	Capitalisation
Part GROUPAMA EQUILIBRE FD	Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion	Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion

## B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

### B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/09/2024
<b>Capitaux propres début d'exercice</b>	<b>803 324 899,52</b>
<b>Flux de l'exercice :</b>	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	13 219 723,00
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-125 168 160,08
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-7 232 409,30
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	106 608 084,20
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	32 199 125,61
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
<b>Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)</b>	<b>822 951 262,95</b>

### B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

### B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

#### B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
<b>Part GROUPAMA EQUILIBRE FD</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	26 622,699300	3 319 362,57
Parts rachetées durant l'exercice	-348 788,076200	-43 329 441,32
Solde net des souscriptions/rachats	-322 165,376900	-40 010 078,75
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 806 545,612100	
<b>Part GROUPAMA EQUILIBRE IC</b>		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,0000	
<b>Part GROUPAMA EQUILIBRE NC</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	47 298,975400	9 900 360,43
Parts rachetées durant l'exercice	-394 178,018000	-81 838 718,76
Solde net des souscriptions/rachats	-346 879,042600	-71 938 358,33
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	2 608 305,800200	
<b>Part GROUPAMA EQUILIBRE RC</b>		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,0000	

#### B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
<b>Part GROUPAMA EQUILIBRE FD</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
<b>Part GROUPAMA EQUILIBRE IC</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
<b>Part GROUPAMA EQUILIBRE NC</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
<b>Part GROUPAMA EQUILIBRE RC</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

#### B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

#### B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

#### B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
GROUPAMA EQUILIBRE FD FR0012395572	Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion	Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion	EUR	243 527 183,45	1 806 545,612100	134,80
GROUPAMA EQUILIBRE IC FR0013321239	Capitalisation	Capitalisation	EUR	995,11	1,0000	995,11
GROUPAMA EQUILIBRE NC FR0010013961	Capitalisation	Capitalisation	EUR	579 422 965,22	2 608 305,800200	222,14
GROUPAMA EQUILIBRE RC FR0013321221	Capitalisation	Capitalisation	EUR	119,17	1,0000	119,17

## C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

### C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

#### C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>						
Actions et valeurs assimilées						
Opérations temporaires sur titres						
<b>Passif</b>						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
<b>Hors-bilan</b>						
Futures	103 498,49	NA	NA	NA	NA	NA
Options	24 479,06	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
<b>Total</b>	<b>127 977,55</b>					

#### C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
<b>Total</b>						

**C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux**

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
<b>Actif</b>					
Dépôts					
Obligations					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	4 783,65				4 783,65
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers	-342,90				-342,90
<b>Hors-bilan</b>					
Futures	NA	9 675,88			
Options	NA	3 567,35			
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
<b>Total</b>		<b>13 243,23</b>			<b>4 440,75</b>

**C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle**

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-	[3 - 6 mois] (*) +/-	[6 - 12 mois] (*) +/-	[1 - 3 ans] (*) +/-	[3 - 5 ans] (*) +/-	[5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
<b>Actif</b>							
Dépôts							
Obligations							
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	4 783,65						
<b>Passif</b>							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers	-342,90						
<b>Hors-bilan</b>							
Futures							9 675,88
Options							3 567,35
Swaps							
Autres instruments							
<b>Total</b>	<b>4 440,75</b>						<b>13 243,23</b>

(\*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

### C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	USD	CAD	JPY	GBP	Autres devises
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées					
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances	3 910,14	853,62	1 176,24	122,59	82,85
Comptes financiers	2 452,12	359,88	641,05	180,67	
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers		-1,12	-166,12		-32,28
<b>Hors-bilan</b>					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps	-63 887,57	-11 620,76	-6 840,13	-7 526,14	-3 734,27
Autres opérations					
<b>Total</b>	<b>-57 525,31</b>	<b>-10 408,38</b>	<b>-5 188,96</b>	<b>-7 222,88</b>	<b>-3 683,70</b>

### C1f. Exposition directe aux marchés de crédit<sup>(\*)</sup>

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées			
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
<b>Passif</b>			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
<b>Hors-bilan</b>			
Dérivés de crédits			
<b>Solde net</b>			

(\*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

### C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
<p><b>Opérations figurant à l'actif du bilan</b></p> <p>Dépôts</p> <p>Instruments financiers à terme non compensés</p> <p>Créances représentatives de titres financiers reçus en pension</p> <p>Créances représentatives de titres donnés en garantie</p> <p>Créances représentatives de titres financiers prêtés</p> <p>Titres financiers empruntés</p> <p>Titres reçus en garantie</p> <p>Titres financiers donnés en pension</p> <p>Créances</p> <p>Collatéral espèces</p> <p>Dépôt de garantie espèces versé</p> <p><b>Opérations figurant au passif du bilan</b></p> <p>Dettes représentatives des titres donnés en pension</p> <p>Instruments financiers à terme non compensés</p> <p>Dettes</p> <p>Collatéral espèces</p>		

## C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
LU2182388236	AMUNDI INDEX EURO AGG SRI - UCITS ETF DR C	AMUNDI LUXEMBOURG SA	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	38 745 794,34
IE00B43HR379	ISHARES SP 500 HEALTH CARE	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT IRELAND LTD	Fonds / Actions	Irlande	USD	3 964 880,16
IE00B3DKXQ41	iShares EURO Aggregate Bond ESG UCITS ETF EUR Dist	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT IRELAND LTD	Fonds / Obligations	Irlande	EUR	58 634 095,14
IE00BLNMYC90	Xtrackers SP 500 Equal Weight UCITS ETF 1C	DWS Investment S.A	Fonds / Actions	Irlande	EUR	8 725 130,00
LU0335978606	EURIZON FUND FCP EQUITY PACIFIC EX JAPAN LTE Z EUR CAP	EURIZON CAPITAL SA	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	18 272 178,97
FR0013073806	GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE - OAD	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT	Actions Euro	France	EUR	7 845 000,84
FR001400K2R1	GROUPAMA AMERICA ACTIVE EQUITY - OAC	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT	Actions internationales	France	EUR	100 710 327,96
FR001400ITZ9	GROUPAMA EUROPE STOCK - OAC	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT	Actions internationales	France	EUR	43 284 163,07
FR001400IR05	GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY - OAC	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT	Actions internationales	France	EUR	14 404 716,00
FR0010892133	GROUPAMA JAPAN STOCK - OSC	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT	Actions internationales	France	EUR	10 859 044,07
FR001400K2W1	GROUPAMA US STOCK - OAC	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT	Actions internationales	France	USD	99 602 134,92
LU0571101715	GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME - IC EUR	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	13 692 918,67
LU2527589415	GROUPAMA EUROPE HIGH YIELD 2028 - IC EUR	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	20 372 777,76
LU1717592692	GROUPAMA GBL INF SHORT DURATION OAC EUR	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	61 800 927,28
FR0010582452	GROUPAMA MONETAIRE - IC	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT	Monétaire Euro	France	EUR	42 550 637,47
FR001400LLB1	GROUPAMA EURO BOND - OAC	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT	Obligations et autres titres de créance Euro	France	EUR	116 736 548,88

## C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR001400JWC0	GROUPAMA EURO CREDIT - OAC	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT	Obligations et autres titres de créance Euro	France	EUR	60 415 153,44
FR001400KDA2	GROUPAMA EURO CREDIT SHORT DURATION OAC	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT	Obligations et autres titres de créance Euro	France	EUR	11 295 185,23
FR001400K3P3	GROUPAMA EURO GOVIES - OAC	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT	Obligations et autres titres de créance Euro	France	EUR	79 909 499,93
<b>Total</b>						<b>811 821 114,13</b>

## C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

## C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

## D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

### D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/09/2024
<b>Créances</b>		
	Souscriptions à recevoir	52 139,53
	Dépôts de garantie en espèces	7 745 371,54
<b>Total des créances</b>		<b>7 797 511,07</b>
<b>Dettes</b>		
	Rachats à payer	715 531,17
	Frais de gestion fixe	908 003,89
	Frais de gestion variable	613,94
	Autres dettes	6 009,85
<b>Total des dettes</b>		<b>1 630 158,85</b>
<b>Total des créances et des dettes</b>		<b>6 167 352,22</b>

### D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/09/2024
<b>Part GROUPAMA EQUILIBRE FD</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	2 204 950,37
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Rétrocessions des frais de gestion	-16 991,60
<b>Part GROUPAMA EQUILIBRE IC</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	6,77
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,73
Rétrocessions des frais de gestion	-0,18
<b>Part GROUPAMA EQUILIBRE NC</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	7 804 683,08
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,35
Rétrocessions des frais de gestion	-41 609,05
<b>Part GROUPAMA EQUILIBRE RC</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	0,54
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,48
Rétrocessions des frais de gestion	-0,01

### D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2024
Garanties reçues - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
<b>Total</b>	

### D4. Autres informations

#### D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2024
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

#### D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2024
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			683 479 035,52
	LU0571101715	GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME - IC EUR	13 692 918,67
	FR001400K2R1	GROUPAMA AMERICA ACTIVE EQUITY - OAC	100 710 327,96
	FR001400LLB1	GROUPAMA EURO BOND - OAC	116 736 548,88
	FR001400JWC0	GROUPAMA EURO CREDIT - OAC	60 415 153,44
	FR001400KDA2	GROUPAMA EURO CREDIT SHORT DURATION OAC	11 295 185,23
	FR001400K3P3	GROUPAMA EURO GOVIES - OAC	79 909 499,93
	LU2527589415	GROUPAMA EUROPE HIGH YIELD 2028 - IC EUR	20 372 777,76
	FR001400ITZ9	GROUPAMA EUROPE STOCK - OAC	43 284 163,07
	LU1717592692	GROUPAMA GBL INF SHORT DURATION OAC EUR	61 800 927,28
	FR001400IR05	GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY - OAC	14 404 716,00
	FR0010892133	GROUPAMA JAPAN STOCK - OSC	10 859 044,07
	FR0010582452	GROUPAMA MONETAIRE - IC	42 550 637,47
	FR0013073806	GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE - OAD	7 845 000,84
	FR001400K2W1	GROUPAMA US STOCK - OAC	99 602 134,92
Instruments financiers à terme			
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>683 479 035,52</b>

## D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

### D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
<b>Revenus nets</b> Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	<b>-6 803 490,26</b>
<b>Revenus de l'exercice à affecter</b> Report à nouveau	<b>-6 803 490,26</b>
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>-6 803 490,26</b>

### Part GROUPAMA EQUILIBRE FD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
<b>Revenus nets</b> Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	<b>-1 287 362,54</b>
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b> Report à nouveau	<b>-1 287 362,54</b>
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>-1 287 362,54</b>
<b>Affectation :</b> Distribution Report à nouveau du revenu de l'exercice Capitalisation	<b>-1 287 362,54</b>
<b>Total</b>	<b>-1 287 362,54</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b> Montant unitaire Crédits d'impôt totaux Crédits d'impôt unitaires	
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b> Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	<b>8 424,38</b>

## Part GROUPAMA EQUILIBRE IC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
<b>Revenus nets</b>	<b>-3,96</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>-3,96</b>
Report à nouveau	
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>-3,96</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	-3,96
<b>Total</b>	<b>-3,96</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

## Part GROUPAMA EQUILIBRE NC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
<b>Revenus nets</b>	<b>-5 516 123,56</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>-5 516 123,56</b>
Report à nouveau	
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>-5 516 123,56</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	-5 516 123,56
<b>Total</b>	<b>-5 516 123,56</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

## Part GROUPAMA EQUILIBRE RC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
<b>Revenus nets</b>	<b>-0,20</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>-0,20</b>
Report à nouveau	
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>-0,20</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	-0,20
<b>Total</b>	<b>-0,20</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

## D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>97 788 161,36</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter</b>	<b>97 788 161,36</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	16 226 692,05
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>114 014 853,41</b>

### Part GROUPAMA EQUILIBRE FD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>28 877 831,52</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter</b>	<b>28 877 831,52</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	16 226 692,05
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>45 104 523,57</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	45 104 523,57
Capitalisation	
<b>Total</b>	<b>45 104 523,57</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Acomptes unitaires versés	
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

### Part GROUPAMA EQUILIBRE IC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>118,07</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter</b>	<b>118,07</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>118,07</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	118,07
<b>Total</b>	<b>118,07</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Acomptes unitaires versés	
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

### Part GROUPAMA EQUILIBRE NC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>68 910 197,64</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter</b>	<b>68 910 197,64</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>68 910 197,64</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	68 910 197,64
<b>Total</b>	<b>68 910 197,64</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Acomptes unitaires versés	
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

### Part GROUPAMA EQUILIBRE RC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>14,13</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter</b>	<b>14,13</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>14,13</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	14,13
<b>Total</b>	<b>14,13</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Acomptes unitaires versés	
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

## E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

### E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>TITRES D'OPC</b>			<b>811 821 114,13</b>	<b>98,65</b>
<b>OPCVM</b>			<b>811 821 114,13</b>	<b>98,65</b>
<b>Gestion collective</b>			<b>811 821 114,13</b>	<b>98,65</b>
AMUNDI INDEX EURO AGG SRI - UCITS ETF DR C	EUR	860 660	38 745 794,34	4,71
EURIZON FUND FCP EQUITY PACIFIC EX JAPAN LTE Z EUR CAP	EUR	43 657,991	18 272 178,97	2,22
GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME - IC EUR	EUR	11 375,218	13 692 918,67	1,66
GROUPAMA AMERICA ACTIVE EQUITY - OAC	EUR	8 324	100 710 327,96	12,24
GROUPAMA EURO BOND - OAC	EUR	11 366	116 736 548,88	14,20
GROUPAMA EURO CREDIT - OAC	EUR	5 759,139	60 415 153,44	7,34
GROUPAMA EURO CREDIT SHORT DURATION OAC	EUR	1 081	11 295 185,23	1,37
GROUPAMA EURO GOVIES - OAC	EUR	7 793	79 909 499,93	9,71
GROUPAMA EUROPE HIGH YIELD 2028 - IC EUR	EUR	17 737,824	20 372 777,76	2,48
GROUPAMA EUROPE STOCK - OAC	EUR	3 650,999	43 284 163,07	5,26
GROUPAMA GBL INF SHORT DURATION OAC EUR	EUR	60 119,388	61 800 927,28	7,51
GROUPAMA GLOBAL ACTIVE EQUITY - OAC	EUR	1 200	14 404 716,00	1,75
GROUPAMA JAPAN STOCK - OSC	EUR	426,358	10 859 044,07	1,32
GROUPAMA MONETAIRE - IC	EUR	187,836	42 550 637,47	5,17
GROUPAMA OPPORTUNITIES EUROPE - OAD	EUR	802,97	7 845 000,84	0,95
GROUPAMA US STOCK - OAC	USD	9 134	99 602 134,92	12,10
iShares EURO Aggregate Bond ESG UCITS ETF EUR Dist	EUR	533 300	58 634 095,14	7,12
ISHARES SP 500 HEALTH CARE	USD	365 000	3 964 880,16	0,48
Xtrackers SP 500 Equal Weight UCITS ETF 1C	EUR	100 000	8 725 130,00	1,06
<b>Total</b>			<b>811 821 114,13</b>	<b>98,65</b>

(\*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

### E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
<b>Total</b>						

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

### E3. Inventaire des instruments financiers à terme

#### E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
DJE 600 EUROP 1224	650	147 000,00		17 091 750,00
MSCI EMG MKT 1224	161	316 889,92		8 458 612,97
NASDAQ 100 E- 1224	16	170 713,68		5 809 417,14
OSE TOPIX FUT 1224	78	353 624,22		12 935 683,96
S&P TORONTO 6 1224	67	196 662,58		12 836 982,26
SP 500 MINI 1224	178	508 227,36		46 366 045,43
<b>Sous-total 1.</b>		<b>1 693 117,76</b>		<b>103 498 491,76</b>
<b>2. Options</b>				
S&P 500 INDEX 10/2024 CALL 5900	295	522 042,02		24 479 062,59
<b>Sous-total 2.</b>		<b>522 042,02</b>		<b>24 479 062,59</b>
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>				
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>				
<b>Total</b>		<b>2 215 159,78</b>		<b>127 977 554,35</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

#### E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
XEUR FGBX BUX 1224	71	29 280,00		9 675 880,00
<b>Sous-total 1.</b>		<b>29 280,00</b>		<b>9 675 880,00</b>
<b>2. Options</b>				
EUREX EURO BUXL 10/2024 CALL 137	60	4 200,00		3 567 348,00
<b>Sous-total 2.</b>		<b>4 200,00</b>		<b>3 567 348,00</b>
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>				
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>				
<b>Total</b>		<b>33 480,00</b>		<b>13 243 228,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
CC EURCAD 1224	-93		-42 405,90	-11 620 759,41
EC EURUSD 1224	-515		-349 217,10	-64 409 608,66
RF EURCHF 1224	-30		-33 857,35	-3 734 266,29
RP EURGBP 1224	-60	108 166,58		-7 526 140,26
RY EURJPY 1224	-55		-158 481,78	-6 840 125,39
<b>Sous-total 1.</b>		<b>108 166,58</b>	<b>-583 962,13</b>	<b>-94 130 900,01</b>
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>				
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>				
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>				
<b>Total</b>		<b>108 166,58</b>	<b>-583 962,13</b>	<b>-94 130 900,01</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>				
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>				
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>				
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>				
<b>Total</b>				

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>				
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>				
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>				
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>				
<b>Total</b>				

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

### E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	811 821 114,13
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	2 215 159,78
Total instruments financiers à terme - taux	33 480,00
Total instruments financiers à terme - change	-475 795,55
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	12 615 022,54
Autres passifs (-)	-3 257 717,95
Passifs de financement (-)	
<b>Total = actif net</b>	<b>822 951 262,95</b>

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part GROUPAMA EQUILIBRE FD	EUR	1 806 545,612100	134,80
Part GROUPAMA EQUILIBRE IC	EUR	1,0000	995,11
Part GROUPAMA EQUILIBRE NC	EUR	2 608 305,800200	222,14
Part GROUPAMA EQUILIBRE RC	EUR	1,0000	119,17

# GROUPAMA EQUILIBRE

**COMPTES ANNUELS**

**29/09/2023**

## BILAN ACTIF AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>DÉPÔTS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>822 742 401,69</b>	<b>1 164 600 029,53</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>814 846 776,74</b>	<b>1 161 610 294,53</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	814 846 776,74	1 161 610 294,53
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>7 895 624,95</b>	<b>2 989 735,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	7 895 624,95	2 989 735,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>CRÉANCES</b>	<b>284 277 748,85</b>	<b>443 855 945,71</b>
Opérations de change à terme de devises	272 283 798,46	423 267 534,69
Autres	11 993 950,39	20 588 411,02
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>3 327 898,66</b>	<b>16 523 161,55</b>
Liquidités	3 327 898,66	16 523 161,55
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>1 110 348 049,20</b>	<b>1 624 979 136,79</b>

## BILAN PASSIF AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	791 208 337,29	1 142 281 259,97
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	18 948 057,23	10 464 071,93
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	577 106,74	49 417 816,87
Résultat de l'exercice (a,b)	-7 408 601,74	-14 582 109,32
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>803 324 899,52</b>	<b>1 187 581 039,45</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>7 895 624,95</b>	<b>2 989 735,00</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	7 895 624,95	2 989 735,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	7 895 624,95	2 989 735,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>DETTES</b>	<b>277 399 731,60</b>	<b>433 866 355,04</b>
Opérations de change à terme de devises	274 963 223,24	432 096 145,44
Autres	2 436 508,36	1 770 209,60
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>21 727 793,13</b>	<b>542 007,30</b>
Concours bancaires courants	21 727 793,13	542 007,30
Emprunts	0,00	0,00
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>1 110 348 049,20</b>	<b>1 624 979 136,79</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
MSCI EMU FUT 1222	0,00	34 812 800,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO BUND 1223	71 781 120,00	0,00
EURO BOBL 1223	45 605 500,00	0,00
XEUR FGBX BUX 1223	28 142 800,00	0,00
EURO SCHATZ 1223	33 176 840,00	0,00
SP 500 MINI 1223	37 790 672,96	0,00
E-MIN RUS 200 1223	24 632 538,37	0,00
OSE TOPIX FUT 1223	11 912 220,84	0,00
DJE 600 EUROP 1223	12 236 400,00	0,00
NQ USA NASDAQ 1223	8 424 935,06	0,00
EURO STOXX 50 1223	1 008 960,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

## COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	287 495,09	28 351,40
Produits sur actions et valeurs assimilées	2 958 252,52	2 216 356,92
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	39,84	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>TOTAL (1)</b>	<b>3 245 787,45</b>	<b>2 244 708,32</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	187 650,64	115 173,52
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (2)</b>	<b>187 650,64</b>	<b>115 173,52</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>3 058 136,81</b>	<b>2 129 534,80</b>
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	13 613 928,54	16 961 755,98
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>-10 555 791,73</b>	<b>-14 832 221,18</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	3 147 189,99	250 111,86
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>-7 408 601,74</b>	<b>-14 582 109,32</b>

# ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

## 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Règles d'évaluation des actifs

#### Méthodes de valorisation

##### ▮ Valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger

- Valeurs négociées dans la zone Euro et Europe :  
=> Dernier cours de la veille du jour de valorisation (Clôture).
- Valeurs négociées dans la zone Pacifique et Asie  
=> Dernier cours de la veille du jour de valorisation (Clôture).
- Valeurs négociées dans la zone Amérique  
=> Dernier cours de la veille du jour de valorisation (Clôture).

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publiés officiellement. Celles dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du gérant de l'OPC ou de la société de gestion.

Les valeurs étrangères en devises sont converties en contre-valeur Euro suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation.

##### ▮ Titres non négociés sur un marché réglementé

- Pour les titres non cotés, ils sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Pour les titres négociés sur un marché non réglementé tel que le marché libre, ils sont évalués sur la base du dernier cours pratiqué sur ce marché

##### ▮ Titres et actions d'OPC

Ils sont évalués à la dernière valeur liquidative connue.

##### ▮ Titres de créances négociables

Les titres de créances négociables sont valorisés suivant les règles suivantes :

- Les BTAN et les BTF sont valorisés sur la base des cours veille publiés par la Banque de France.
- Les autres titres de créances négociables (certificats de dépôts, billets de trésorerie, bons des sociétés financières, bons des institutions financières spécialisées) sont évalués :
  - ▮ sur la base du prix auquel s'effectuent les transactions de marché ;
  - ▮ en l'absence de prix de marché incontestable, par l'application d'une méthode actuarielle, le taux de référence étant majoré d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. Sauf changement significatif de la situation de l'émetteur, cette marge demeurera constante durant la durée de détention du titre.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est inférieure ou égale à trois mois sont évalués de façon linéaire.

##### ▮ Opérations de gré à gré

- La valorisation des swaps de taux s'effectue suivant les mêmes règles que celles des TCN (autres que les BTAN et BTF).

- Les autres opérations sont valorisées à leur valeur de marché.

#### ► **Opérations à terme ferme et conditionnelles**

- Les contrats à terme ferme sur les marchés dérivés sont évalués au cours de compensation de la veille.

- Les options sur les marchés dérivés sont évaluées au cours de clôture de la veille.

#### ► **Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan :**

- **Pour les contrats à terme ferme** au nominal x quantité x cours de compensation x (devise)

- **Pour les contrats à terme conditionnel** en équivalent sous-jacent

- **Pour les swaps**

- Swaps de taux adossés ou non adossés

Engagement = nominal + évaluation de la jambe à taux fixe (si Taux Fixe/Taux Variable) ou à taux variable (si Taux Variable/Taux Fixe) au prix du marché.

- Autres Swaps

Engagement = nominal + valeur boursière (lorsque l'OPC a adopté la méthode synthétique de valorisation).

#### **Frais de gestion**

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM.

Pour les frais courants effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter à la partie « Frais » du Document d'Informations clés pour l'investisseur (DICI).

Catégorie de part	Frais de gestion, frais indirects et commissions de surperformance			Commissions de mouvement			
	Assiette	Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, distributeur, avocats...)	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Commission de surperformance	Assiette	Commission perçue par le dépositaire	Commission perçue par la Société de Gestion
Part F	Actif net	Taux maximum : 0,90%	Taux maximum : 0,25% TTC	Néant	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité	Par type d'instrument*
Part M	Actif net	Taux maximum : 0,80% TTC	Taux maximum : 0,25% TTC	10% de la performance au-delà de l'indicateur composite référence	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité	Par type d'instrument*
Part N	Actif net	Taux maximum : 1,35% TTC	Taux maximum : 0,25% TTC	Néant	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité	Par type d'instrument*
Part R	Actif net	Taux maximum : 0,90% TTC	Taux maximum : 0,25% TTC	10% de la performance au-delà de l'indicateur composite référence	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité	Par type d'instrument*

\* Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion ».

- Commissions de mouvement perçues par la Société de Gestion

<b>Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion par type d'instrument</b>	<b>Assiette</b>				<b>Taux maximum barème</b>
Actions et assimilés	Prélèvement transaction	sur	chaque		0,10% TTC
Obligations convertibles	Prélèvement transaction	sur	chaque		0,05% TTC
Obligations d'entreprise	Prélèvement transaction	sur	chaque		0,05% TTC
Obligations d'Etat	Prélèvement transaction	sur	chaque		0,03% TTC
Change dont de gré à gré (OTC)	Prélèvement transaction	sur	chaque		0,005% TTC
Swaps de taux d'intérêt (IRS)	Prélèvement transaction	sur	chaque		0,02% TTC
Credit default swaps (CDS) et Asset Back Security (ABS)	Prélèvement transaction	sur	chaque		0,03% TTC
Dérivés Listés (par lot)	Prélèvement transaction	sur	chaque		2€

Les éventuels coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances de l'OPCVM pourront s'ajouter aux frais affichés ci-dessus.

La contribution à l'AMF sera également prise en charge par l'OPCVM.

Principes applicables aux commissions de surperformance :

- Principe général :

La commission de surperformance est provisionnée à chaque calcul de la valeur liquidative et est perçue lors de l'établissement de la dernière valeur liquidative de chaque exercice comptable.

La méthode de calcul employée est celle dite de la « variation quotidienne » visant à ajuster à chaque valeur liquidative le solde d'un compte de provisions en fonction de la performance de l'OPCVM par rapport à son indicateur composite de référence, depuis la valeur liquidative précédente.

A chaque valorisation de l'OPCVM, un actif de référence est déterminé. Il représente l'actif de l'OPCVM retraité des montants de souscriptions/rachats et valorisé selon la performance de l'indicateur de référence depuis la dernière valorisation. Si, depuis la dernière valeur liquidative, l'actif valorisé du compartiment, actif évalué net de tout frais, est supérieur à celui de l'actif de référence, un montant correspondant à 10% de la différence est ajouté au solde du compte de provisions pour frais de surperformance. A l'inverse, dans le cas d'une sous performance entre deux valeurs liquidatives, une reprise sur provision est effectuée à hauteur de 10% de l'écart entre l'actif valorisé et l'actif de référence. Le compte de provisions ne pouvant être négatif, les reprises sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures. Un solde théorique négatif est néanmoins mémorisé afin de ne provisionner de futures commissions variables qu'une fois l'ensemble de la sous performance constatée effectivement rattrapée.

Lors de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre de parts rachetées est définitivement acquise à la société de gestion.

Dans l'hypothèse, où aucune commission de surperformance ne serait provisionnée en fin de période de référence, cas d'une sous-performance par rapport à l'indicateur de référence, cette dernière sera étendue à l'exercice suivant en poursuivant les calculs de provisionnement en cours. Ainsi, ne pourront être provisionnées des commissions de surperformance sur le nouvel exercice qu'à la condition que les sous performances passées soient intégralement effacées.

Au bout de 5 années sans prélèvement de commissions de surperformance (sous performance globale sur 5 ans), le mécanisme de calcul prévoit de ne plus prendre en compte les sous-performances non compensées antérieures à cinq ans comme l'illustre le second tableau ci-dessous.

Le calcul des commissions de surperformance ayant comme unique critère une performance relative positive de l'OPCVM par rapport à l'indicateur de référence, il est possible qu'une commission soit versée y compris en cas de performance absolue négative.

### **Affectation des sommes distribuables**

#### **Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le résultat :**

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Part(s)</b>	<b>Affectation du résultat net</b>	<b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b>
Parts GROUPAMA EQUILIBRE F	Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion	Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion
Parts GROUPAMA EQUILIBRE N	Capitalisation	Capitalisation
Parts GROUPAMA EQUILIBRE Part M	Capitalisation	Capitalisation
Parts GROUPAMA EQUILIBRE Part R	Capitalisation	Capitalisation

## 2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>1 187 581 039,45</b>	<b>1 610 686 487,73</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	43 524 100,15	291 399 072,10
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-479 315 899,46	-481 553 353,07
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	54 421 827,24	168 367 258,22
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-55 890 296,71	-53 835 827,55
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	64 837 186,72	29 730 500,71
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-63 774 445,04	-106 214 683,03
Frais de transactions	-288 376,52	-154 359,68
Différences de change	-2 672 094,02	18 947 044,70
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	76 326 509,39	-283 295 350,77
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	31 954 170,24	-44 372 339,15
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	44 372 339,15	-238 923 011,62
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-10 868 859,95	8 336 471,27
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-7 879 124,95	2 989 735,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-2 989 735,00	5 346 736,27
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-10 555 791,73	-14 832 221,18
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>803 324 899,52</b>	<b>1 187 581 039,45</b>

### 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Actions	96 005 727,23	11,95
Taux	178 706 260,00	22,25
<b>TOTAL AUTRES OPÉRATIONS</b>	<b>274 711 987,23</b>	<b>34,20</b>

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 327 898,66	0,41
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 727 793,13	2,70
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	178 706 260,00	22,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	3 327 898,66	0,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	21 727 793,13	2,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	33 176 840,00	4,13	45 605 500,00	5,68	99 923 920,00	12,44

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 CAD		Devise 3 JPY		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	145 085 334,47	18,06	15 163 119,77	1,89	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	15 937 662,33	1,98	0,00	0,00	484 486,71	0,06	0,00	0,00
Comptes financiers	1 180 352,68	0,15	36 100,72	0,00	859,60	0,00	29 742,06	0,00
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	263 234 946,87	32,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	244 817,00	0,03	0,00	0,00	84 592,92	0,01	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	70 848 146,39	8,82	0,00	0,00	11 912 220,84	1,48	0,00	0,00

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/09/2023
<b>CRÉANCES</b>		
	Achat à terme de devise	11 806 375,44
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	260 477 423,02
	Souscriptions à recevoir	380,17
	Rétrocession de frais de gestion	67 792,52
	Dépôts de garantie en espèces	8 525 777,70
	Collatéraux	3 400 000,00
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>284 277 748,85</b>
<b>DETTES</b>		
	Vente à terme de devise	263 234 946,87
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	11 728 276,37
	Rachats à payer	529 702,66
	Frais de gestion fixe	1 746 805,70
	Collatéraux	160 000,00
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>277 399 731,60</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>6 878 017,25</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
<b>Part GROUPAMA EQUILIBRE F</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	65 561,900300	7 595 111,78
Parts rachetées durant l'exercice	-351 565,619800	-40 664 745,14
Solde net des souscriptions/rachats	-286 003,719500	-33 069 633,36
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	2 128 710,989000	
<b>Part GROUPAMA EQUILIBRE N</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	189 491,840600	35 928 988,37
Parts rachetées durant l'exercice	-2 275 754,856200	-438 651 154,32
Solde net des souscriptions/rachats	-2 086 263,015600	-402 722 165,95
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	2 955 184,842800	
<b>Part GROUPAMA EQUILIBRE Part M</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,0000	
<b>Part GROUPAMA EQUILIBRE Part R</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,0000	

### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>Part GROUPAMA EQUILIBRE F</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Part GROUPAMA EQUILIBRE N</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Part GROUPAMA EQUILIBRE Part M</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Part GROUPAMA EQUILIBRE Part R</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

### 3.7. FRAIS DE GESTION

	29/09/2023
<b>Parts GROUPAMA EQUILIBRE F</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	2 354 724,59
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	20 362,60
<b>Parts GROUPAMA EQUILIBRE N</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	11 338 705,86
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,35
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	59 146,56
<b>Parts GROUPAMA EQUILIBRE Part M</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	6,72
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,79
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	-0,01
<b>Parts GROUPAMA EQUILIBRE Part R</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	0,52
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,51
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

### **3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS**

#### **3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :**

Néant

#### **3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :**

Néant

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/09/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/09/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

#### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/09/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			602 667 269,42
	FR0010891432	AMERI GAN OSC	91 320 133,32
	LU0571101715	G FUND AL FIXED INCOME -ID- EUR DIS	24 547 086,60
	FR0013229721	G FUND CREDIT EURO ISR OS	38 181 242,05
	LU1717592692	G FUND GBL INFL SHORT DURATION OCEUR	62 424 842,15
	LU2527589415	G FUND HIGH YIELD MATURITY 3 I ACC	19 015 124,71
	FR0013073806	G FUND OPPORTUNITIES EUROPE part OA	20 333 049,58
	LU1897556608	G FUND - WORLD REVOLUTIONS OC EUR	23 377,88
	FR0010891176	G FUND - WORLD VISION R OS	11 262 634,04
	FR0010890483	GROUPAMA CREDIT EURO CT OC	10 517 678,48
	FR0010973131	GROUPAMA ETAT EURO ISR OS C EUR	81 141 380,03
	FR0012097319	GROUPAMA EUROPE EQUITIES O	41 215 404,72
	FR0010892133	GROUPAMA JAPON STOCK OS	9 385 171,37
	FR0013283496	GROUPAMA OBLIG EURO PART O	115 220 813,91
	FR0013229739	GROUPAMA US EQUITIES O	78 079 330,58
Instruments financiers à terme			0,00
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>602 667 269,42</b>

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/09/2023	30/09/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-7 408 601,74	-14 582 109,32
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>-7 408 601,74</b>	<b>-14 582 109,32</b>

	29/09/2023	30/09/2022
<b>Parts GROUPAMA EQUILIBRE F</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-1 470 923,99	-2 185 237,16
<b>Total</b>	<b>-1 470 923,99</b>	<b>-2 185 237,16</b>

	29/09/2023	30/09/2022
<b>Parts GROUPAMA EQUILIBRE N</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-5 937 673,33	-12 396 866,97
<b>Total</b>	<b>-5 937 673,33</b>	<b>-12 396 866,97</b>

	29/09/2023	30/09/2022
<b>Parts GROUPAMA EQUILIBRE Part M</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-4,19	-4,86
<b>Total</b>	<b>-4,19</b>	<b>-4,86</b>

	29/09/2023	30/09/2022
<b>Parts GROUPAMA EQUILIBRE Part R</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-0,23	-0,33
<b>Total</b>	<b>-0,23</b>	<b>-0,33</b>

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	29/09/2023	30/09/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	18 948 057,23	10 464 071,93
Plus et moins-values nettes de l'exercice	577 106,74	49 417 816,87
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>19 525 163,97</b>	<b>59 881 888,80</b>

	29/09/2023	30/09/2022
<b>Parts GROUPAMA EQUILIBRE F</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	19 120 434,43	21 493 829,79
Capitalisation	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>19 120 434,43</b>	<b>21 493 829,79</b>

	29/09/2023	30/09/2022
<b>Parts GROUPAMA EQUILIBRE N</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	404 728,80	38 388 024,20
<b>Total</b>	<b>404 728,80</b>	<b>38 388 024,20</b>

	29/09/2023	30/09/2022
<b>Parts GROUPAMA EQUILIBRE Part M</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	0,65	30,84
<b>Total</b>	<b>0,65</b>	<b>30,84</b>

	29/09/2023	30/09/2022
<b>Parts GROUPAMA EQUILIBRE Part R</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	0,09	3,97
<b>Total</b>	<b>0,09</b>	<b>3,97</b>

### 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>1 342 363 327,63</b>	<b>1 355 225 537,16</b>	<b>1 610 686 487,73</b>	<b>1 187 581 039,45</b>	<b>803 324 899,52</b>
<b>Parts GROUPAMA EQUILIBRE F en EUR</b>					
Actif net	545 761 095,03	541 512 052,16	620 111 583,46	265 579 777,75	243 573 081,23
Nombre de titres	4 560 317,046800	4 635 832,704100	4 726 155,492900	2 414 714,708500	2 128 710,989000
Valeur liquidative unitaire	119,67	116,81	131,20	109,98	114,42
+/- values nettes unitaire non distribuées	1,12	0,48	4,33	8,90	8,98
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,78	-0,58	-0,99	-0,90	-0,69
<b>Parts GROUPAMA EQUILIBRE GDM en EUR</b>					
Actif net	14 100 743,45	13 805 722,06	15 514 317,61	0,00	0,00
Nombre de titres	18 496,878	18 452,449	18 359,354	0,00	0,00
Valeur liquidative unitaire	762,33	748,17	845,03	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	7,22	-4,06	24,74	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,01	0,37	-1,93	0,00	0,00
<b>Parts GROUPAMA EQUILIBRE N en EUR</b>					
Actif net	782 439 088,10	799 907 661,21	975 060 471,91	922 000 355,31	559 750 874,18
Nombre de titres	3 879 118,358400	4 081 351,118400	4 449 063,764700	5 041 447,858400	2 955 184,842800
Valeur liquidative unitaire	201,70	195,99	219,16	182,88	189,41
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1,88	-1,09	6,45	7,61	0,13
Capitalisation unitaire sur résultat	-2,19	-1,85	-2,62	-2,45	-2,00
<b>Parts GROUPAMA EQUILIBRE Part M en EUR</b>					
Actif net	0,00	0,00	0,00	809,86	843,34
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	1,0000	1,0000
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	809,86	843,34
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,00	30,84	0,65
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	-4,86	-4,19

### 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
<b>Parts GROUPAMA EQUILIBRE Part R en EUR</b>					
Actif net	62 401,05	101,73	114,75	96,53	100,77
Nombre de titres	600,0000	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000
Valeur liquidative unitaire	104,00	101,73	114,75	96,53	100,77
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,97	-0,56	3,38	3,97	0,09
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,61	-0,27	-0,40	-0,33	-0,23

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
AMERI GAN OSC	EUR	1 850,561	91 320 133,32	11,37
G FUND CREDIT EURO ISR OS	EUR	4 273,165	38 181 242,05	4,75
G FUND OPPORTUNITIES EUROPE part OA	EUR	2 307,121	20 333 049,58	2,53
G FUND - WORLD VISION R OS	EUR	660,45	11 262 634,04	1,40
GROUPAMA CREDIT EURO CT OC	EUR	895,926	10 517 678,48	1,31
GROUPAMA ETAT EURO ISR OS C EUR	EUR	9 338,811	81 141 380,03	10,10
GROUPAMA EUROPE EQUITIES O	EUR	2 540,463	41 215 404,72	5,13
GROUPAMA JAPON STOCK OS	EUR	426,358	9 385 171,37	1,17
GROUPAMA OBLIG EURO PART O	EUR	12 422,448	115 220 813,91	14,34
GROUPAMA US EQUITIES O	USD	4 486,502	78 079 330,58	9,72
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>496 656 838,08</b>	<b>61,82</b>
<b>IRLANDE</b>				
AMUNDI SP GLOBAL ENERGY CARBON REDUCED UCITS ETF DR EUR ACC	EUR	719 800	8 190 820,14	1,02
CS ETF (IE) ON MSCI CANADA	CAD	97 061	15 163 119,77	1,89
ISHARES EUR AGGREGATE BOND UCITS ETF	EUR	300	30 849,12	0,00
iShares EURO Corp Bond SRI UCITS ETF EUR (Dist)	EUR	6 221 997	28 086 094,46	3,50
iShares MSCI USA Quality Dividend ESG UCITS ETF USD (Dist)	USD	867 723	33 108 539,65	4,12
ISHARES MSCI USA VALUE FACTOR ESG UCITS ETF USD ACC	USD	7 575 342	33 897 464,24	4,22
Xtrackers ESG MSCI Japan UCITS ETF 1C	EUR	631 421	11 249 585,96	1,40
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>129 726 473,34</b>	<b>16,15</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
AMUNDI INDEX EURO AGG SRI - UCITS ETF DR C	EUR	92	3 798,67	0,00
AMUNDI INDEX MSCI EUROPE IE C	EUR	147,776	36 976,51	0,00
AMUNDI INDEX MSCI JAPAN - IE	EUR	69 426,94	7 997 983,49	1,00
BNP PARIBAS EASY EURO HIGH YIELD SRI FOSSIL FREE UCITS ETF E	EUR	6 275 536	59 004 472,13	7,34
G FUND AL FIXED INCOME -ID- EUR DIS	EUR	21 375,218	24 547 086,60	3,05
G FUND GBL INFL SHORT DURATION OCEUR	EUR	63 750,209	62 424 842,15	7,77
G FUND HIGH YIELD MATURITY 3 I ACC	EUR	17 737,824	19 015 124,71	2,37
G FUND - WORLD REVOLUTIONS OC EUR	EUR	13,591	23 377,88	0,00
LYXOR UCITS ETF MSCI USA	EUR	101	41 155,57	0,01
Xtrackers MSCI Pacific ex Japan UCITS ETF 1CC	EUR	256 908	15 368 647,61	1,92
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>188 463 465,32</b>	<b>23,46</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>814 846 776,74</b>	<b>101,43</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>814 846 776,74</b>	<b>101,43</b>

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Instruments financier à terme</b>				
<b>Engagements à terme fermes</b>				
<b>Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>				
DJE 600 EUROP 1223	EUR	540	-297 495,00	-0,04
E-MIN RUS 200 1223	USD	290	-1 059 338,84	-0,14
EURO BOBL 1223	EUR	394	-449 160,00	-0,05
EURO BUND 1223	EUR	558	-1 501 020,00	-0,19
EURO SCHATZ 1223	EUR	316	-118 500,00	-0,01
EURO STOXX 50 1223	EUR	-24	16 500,00	0,00
NQ USA NASDAQ 1223	USD	30	-457 387,49	-0,05
OSE TOPIX FUT 1223	JPY	81	-386 032,33	-0,05
SP 500 MINI 1223	USD	185	-1 870 531,29	-0,23
XEUR FGBX BUX 1223	EUR	230	-1 756 160,00	-0,22
<b>TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>			<b>-7 879 124,95</b>	<b>-0,98</b>
<b>TOTAL Engagements à terme fermes</b>			<b>-7 879 124,95</b>	<b>-0,98</b>
<b>TOTAL Instruments financier à terme</b>			<b>-7 879 124,95</b>	<b>-0,98</b>
<b>Appel de marge</b>				
APPEL MARGE JP MORGA	JPY	60 990 000	386 032,33	0,05
APPEL MARGE JP MORGA	EUR	4 105 835	4 105 835,00	0,51
APPEL MARGE JP MORGA	USD	3 586 259	3 387 257,62	0,42
<b>TOTAL Appel de marge</b>			<b>7 879 124,95</b>	<b>0,98</b>
<b>Créances</b>			<b>284 277 748,85</b>	<b>35,39</b>
<b>Dettes</b>			<b>-277 399 731,60</b>	<b>-34,53</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>-18 399 894,47</b>	<b>-2,29</b>
<b>Actif net</b>			<b>803 324 899,52</b>	<b>100,00</b>

Parts GROUPAMA EQUILIBRE F	EUR	2 128 710,989000	114,42
Parts GROUPAMA EQUILIBRE N	EUR	2 955 184,842800	189,41
Parts GROUPAMA EQUILIBRE Part R	EUR	1,0000	100,77
Parts GROUPAMA EQUILIBRE Part M	EUR	1,0000	843,34

## 6. ANNEXE(S)

## DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

## GROUPAMA EQUILIBRE Part NC Code ISIN : FR0010013961 (C/D - EUR)

**Société de gestion :** GROUPAMA ASSET MANAGEMENT  
**Site internet :** <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 24 juin 2024

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type :** Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

**Durée :** Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

**Objectifs :** L'objectif de gestion est de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, composé à 50% du MSCI World en Euros (clôture - dividendes nets réinvestis) et 50% du Bloomberg Euro Aggregate (clôture - coupons réinvestis), sur la durée de placement recommandée, supérieure à 5 ans. Pour cela, le gérant pourra intervenir, au moyen d'une gestion active et profilée en OPC et titres vifs, sur les marchés actions et obligataires de la zone Euro et internationaux, dont les sous-jacents répondent à des caractéristiques ESG (Environnementales, Sociales et de Gouvernance).

#### **Stratégie d'investissement :**

Le produit a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs de la zone euro et de valeurs internationales majoritairement à travers l'investissement en OPCVM d'actions et de taux et, dans la limite de 10% de son actif net en titres vifs (actions, titres de créances et instruments du marché monétaire). Il sera en permanence investi à hauteur de 90% minimum de son actif net dans des OPCVM promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR ou dans des OPCVM ayant un objectif d'investissement durable conformément à l'article 9 du Règlement SFDR. La sélection de ces OPCVM repose sur une intégration de critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) en complément des critères financiers traditionnels des processus d'analyse et de sélection de valeurs. Les OPCVM pourront s'appuyer sur des approches ESG différentes, ce qui constitue une limite de cette stratégie ESG.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 8.

Le produit est exposé entre 30% et 70% de son actif net aux actions et entre 30% et 70% de son actif net aux produits de taux.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

**Conditions de rachat :** Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 09:30, heure de Paris.

Politique de revenus : Capitalisation et/ou Distribution.

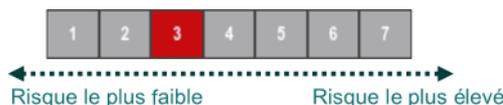
Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque entre faible et moyen de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons. Cette part est ouverte à tous souscripteurs, plus particulièrement destinée à servir de support de contrat d'assurance vie en unités de compte.

**Dépositaire :** CACEIS BANK

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com) ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

### QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

#### INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserveriez le produit sur une période de 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit.

Veuillez vous reporter au prospectus pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

## SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans Pour un investissement de : 10 000 €		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
<b>Scénarios</b>			
<b>Minimum</b>	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
<b>Tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	2 980 €	3 150 €
	Rendement annuel moyen	-70,16 %	-20,62 %
<b>Défavorable*</b>	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	7 930 €	9 020 €
	Rendement annuel moyen	-20,67 %	-2,04 %
<b>Intermédiaire*</b>	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	10 040 €	11 000 €
	Rendement annuel moyen	0,35 %	1,92 %
<b>Favorable*</b>	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	11 910 €	12 680 €
	Rendement annuel moyen	19,08 %	4,86 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(\* ) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 12/2021 et 05/2024. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 10/2016 et 10/2021. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 04/2017 et 04/2022.

## QUE SE PASSE-T-IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

## QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

## COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

Investissement : 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
<b>Coûts totaux</b>	423 €	1 137 €
<b>Incidence des coûts annuels*</b>	4,27 %	2,13 % chaque année

\*Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,05 % avant déduction des coûts et de 1,92 % après cette déduction.

## COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coût d'entrée	2,75 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	275 €
Coût de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,50 % de la valeur de votre investissement par an.	146 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,02 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	2 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement.	0 €

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

### **Période de détention recommandée : 5 ans**

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : [reclamationassetmanagement@groupama-am.fr](mailto:reclamationassetmanagement@groupama-am.fr)

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du Développement - Réclamation Client, 25 rue de la Ville l'Evêque, 75008 Paris.

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les rapports financiers et d'autres documents d'informations relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet [www.groupama-am.com/fr/](http://www.groupama-am.com/fr/). L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion. Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://www.groupama-am.com/fra/fr/institutionnel/nos-fonds>.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Classification Règlement SFDR : Article 8**

## DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

## GROUPAMA EQUILIBRE Part RC Code ISIN : FR0013321221 (C - EUR)

**Société de gestion :** GROUPAMA ASSET MANAGEMENT  
**Site internet :** <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 24 juin 2024

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type :** Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

**Durée :** Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

**Objectifs :** L'objectif de gestion est de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, composé à 50% du MSCI World en Euros (clôture - dividendes nets réinvestis) et 50% du Bloomberg Euro Aggregate (clôture - coupons réinvestis), sur la durée de placement recommandée, supérieure à 5 ans. Pour cela, le gérant pourra intervenir, au moyen d'une gestion active et profilée en OPC et titres vifs, sur les marchés actions et obligataires de la zone Euro et internationaux, dont les sous-jacents répondent à des caractéristiques ESG (Environnementales, Sociales et de Gouvernance).

#### **Stratégie d'investissement :**

Le produit a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs de la zone euro et de valeurs internationales majoritairement à travers l'investissement en OPCVM d'actions et de taux et, dans la limite de 10% de son actif net en titres vifs (actions, titres de créances et instruments du marché monétaire). Il sera en permanence investi à hauteur de 90% minimum de son actif net dans des OPCVM promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR ou dans des OPCVM ayant un objectif d'investissement durable conformément à l'article 9 du Règlement SFDR. La sélection de ces OPCVM repose sur une intégration de critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) en complément des critères financiers traditionnels des processus d'analyse et de sélection de valeurs. Les OPCVM pourront s'appuyer sur des approches ESG différentes, ce qui constitue une limite de cette stratégie ESG.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 8.

Le produit est exposé entre 30% et 70% de son actif net aux actions et entre 30% et 70% de son actif net aux produits de taux.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

**Conditions de rachat :** Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 09:30, heure de Paris.

Politique de revenus : Capitalisation.

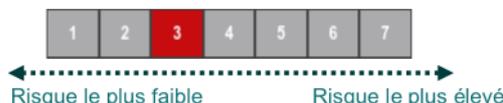
Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque entre faible et moyen de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons. Cette part est réservée aux investisseurs souscrivant via des distributeurs ou intermédiaires fournissant un service de conseil au sens de la réglementation européenne MIF2, une gestion individuelle de portefeuille sous mandat et lorsqu'ils sont exclusivement rémunérés par leurs clients..

**Dépositaire :** CACEIS BANK

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com) ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

### QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

#### **INDICATEUR DE RISQUE (SRI)**



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit.

Veuillez vous reporter au prospectus pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

## SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit/d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans Pour un investissement de : 10 000 €		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
<b>Scénarios</b>			
<b>Minimum</b>	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
<b>Tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	2 980 €	3 140 €
	Rendement annuel moyen	-70,16 %	-20,66 %
<b>Défavorable*</b>	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	7 980 €	8 130 €
	Rendement annuel moyen	-20,23 %	-4,04 %
<b>Intermédiaire*</b>	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	10 050 €	11 600 €
	Rendement annuel moyen	0,48 %	3,02 %
<b>Favorable*</b>	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	11 980 €	12 960 €
	Rendement annuel moyen	19,75 %	5,32 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(\*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 12/2021 et 09/2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 09/2013 et 09/2018. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 01/2015 et 01/2020.

## QUE SE PASSE-T-IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

## QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

## COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

Investissement : 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
<b>Coûts totaux</b>	368 €	714 €
<b>Incidence des coûts annuels*</b>	3,70 %	1,36 % chaque année

\*Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,38 % avant déduction des coûts et de 3,02 % après cette déduction.

## COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coût d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €
Coût de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,67 % de la valeur de votre investissement par an.	65 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,02 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	2 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	0,02 % de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement.	1 €

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

### **Période de détention recommandée : 5 ans**

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : [reclamationassetmanagement@groupama-am.fr](mailto:reclamationassetmanagement@groupama-am.fr)

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du Développement - Réclamation Client, 25 rue de la Ville l'Evêque, 75008 Paris.

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les rapports financiers et d'autres documents d'informations relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet [www.groupama-am.com/fr/](http://www.groupama-am.com/fr/). L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion. Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://www.groupama-am.com/fra/fr/institutionnel/nos-fonds>.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Classification Règlement SFDR** : Article 8

## DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

## GROUPAMA EQUILIBRE Part FD Code ISIN : FR0012395572 (D - EUR)

**Société de gestion :** GROUPAMA ASSET MANAGEMENT  
**Site internet :** <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 24 juin 2024

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type :** Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

**Durée :** Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

**Objectifs :** L'objectif de gestion est de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, composé à 50% du MSCI World en Euros (clôture - dividendes nets réinvestis) et 50% du Bloomberg Euro Aggregate (clôture - coupons réinvestis), sur la durée de placement recommandée, supérieure à 5 ans. Pour cela, le gérant pourra intervenir, au moyen d'une gestion active et profilée en OPC et titres vifs, sur les marchés actions et obligataires de la zone Euro et internationaux, dont les sous-jacents répondent à des caractéristiques ESG (Environnementales, Sociales et de Gouvernance).

#### **Stratégie d'investissement :**

Le produit a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs de la zone euro et de valeurs internationales majoritairement à travers l'investissement en OPCVM d'actions et de taux et, dans la limite de 10% de son actif net en titres vifs (actions, titres de créances et instruments du marché monétaire). Il sera en permanence investi à hauteur de 90% minimum de son actif net dans des OPCVM promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR ou dans des OPCVM ayant un objectif d'investissement durable conformément à l'article 9 du Règlement SFDR. La sélection de ces OPCVM repose sur une intégration de critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) en complément des critères financiers traditionnels des processus d'analyse et de sélection de valeurs. Les OPCVM pourront s'appuyer sur des approches ESG différentes, ce qui constitue une limite de cette stratégie ESG.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 8.

Le produit est exposé entre 30% et 70% de son actif net aux actions et entre 30% et 70% de son actif net aux produits de taux.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

**Conditions de rachat :** Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 09:30, heure de Paris.

Politique de revenus : Distribution.

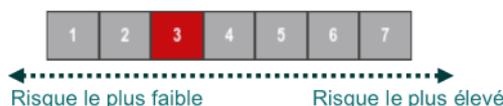
Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque entre faible et moyen de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons. Cette part est réservée aux OPCVM et FIA nourriciers gérés par Groupama Asset Management ou ses filiales (hors gammes Epargne & Retraite).

**Dépositaire :** CACEIS BANK

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

### QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

#### **INDICATEUR DE RISQUE (SRI)**



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit.

Veuillez vous reporter au prospectus pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

## SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit/d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans Pour un investissement de : 10 000 €		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
<b>Scénarios</b>			
<b>Minimum</b>	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
<b>Tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	2 990 €	3 140 €
	Rendement annuel moyen	-70,14 %	-20,66 %
<b>Défavorable*</b>	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	7 950 €	8 090 €
	Rendement annuel moyen	-20,51 %	-4,16 %
<b>Intermédiaire*</b>	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	10 080 €	11 850 €
	Rendement annuel moyen	0,79 %	3,46 %
<b>Favorable*</b>	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	11 930 €	13 550 €
	Rendement annuel moyen	19,30 %	6,26 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(\* ) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 12/2021 et 09/2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 09/2013 et 09/2018. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 03/2017 et 03/2022.

## QUE SE PASSE-T-IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

## QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

## COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

Investissement : 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
<b>Coûts totaux</b>	404 €	948 €
<b>Incidence des coûts annuels*</b>	4,07 %	1,75 % chaque année

\*Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,20 % avant déduction des coûts et de 3,46 % après cette déduction.

## COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coût d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €
Coût de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 €
<b>Coûts récurrents</b>		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,05 % de la valeur de votre investissement par an.	102 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,02 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	2 €
<b>Coûts accessoires</b>		
Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

### **Période de détention recommandée : 5 ans**

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : [reclamationassetmanagement@groupama-am.fr](mailto:reclamationassetmanagement@groupama-am.fr)

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du Développement - Réclamation Client, 25 rue de la Ville l'Evêque, 75008 Paris.

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Pour accéder au prospectus, au document d'informations clés, aux rapports financiers et aux autres documents d'informations relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, veuillez vous rapprocher de la personne vous ayant commercialisé ce produit. L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion. Pour accéder aux performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi qu'aux scénarios de performance mensuels, veuillez vous rapprocher de la personne vous ayant commercialisé ce produit.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Classification Règlement SFDR : Article 8**

## DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

## GROUPAMA EQUILIBRE Part IC Code ISIN : FR0013321239 (C - EUR)

**Société de gestion :** GROUPAMA ASSET MANAGEMENT  
**Site internet :** <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 24 juin 2024

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type :** Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

**Durée :** Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

**Objectifs :** L'objectif de gestion est de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, composé à 50% du MSCI World en Euros (clôture - dividendes nets réinvestis) et 50% du Bloomberg Euro Aggregate (clôture - coupons réinvestis), sur la durée de placement recommandée, supérieure à 5 ans. Pour cela, le gérant pourra intervenir, au moyen d'une gestion active et profilée en OPC et titres vifs, sur les marchés actions et obligataires de la zone Euro et internationaux, dont les sous-jacents répondent à des caractéristiques ESG (Environnementales, Sociales et de Gouvernance).

#### **Stratégie d'investissement :**

Le produit a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs de la zone euro et de valeurs internationales majoritairement à travers l'investissement en OPCVM d'actions et de taux et, dans la limite de 10% de son actif net en titres vifs (actions, titres de créances et instruments du marché monétaire). Il sera en permanence investi à hauteur de 90% minimum de son actif net dans des OPCVM promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR ou dans des OPCVM ayant un objectif d'investissement durable conformément à l'article 9 du Règlement SFDR. La sélection de ces OPCVM repose sur une intégration de critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) en complément des critères financiers traditionnels des processus d'analyse et de sélection de valeurs. Les OPCVM pourront s'appuyer sur des approches ESG différentes, ce qui constitue une limite de cette stratégie ESG.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 8.

Le produit est exposé entre 30% et 70% de son actif net aux actions et entre 30% et 70% de son actif net aux produits de taux.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

**Conditions de rachat :** Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 09:30, heure de Paris.

Politique de revenus : Capitalisation.

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque entre faible et moyen de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons. Cette part est réservée aux investisseurs institutionnels hors OPC ou mandats gérés par Groupama Asset Management ou ses filiales..

**Dépositaire :** CACEIS BANK

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com) ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

### QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

#### **INDICATEUR DE RISQUE (SRI)**



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit.

Veuillez vous reporter au prospectus pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

## SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit/d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans Pour un investissement de : 10 000 €		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
<b>Scénarios</b>			
<b>Minimum</b>	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
<b>Tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	2 980 €	3 140 €
	Rendement annuel moyen	-70,16 %	-20,66 %
<b>Défavorable*</b>	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	7 960 €	8 100 €
	Rendement annuel moyen	-20,42 %	-4,12 %
<b>Intermédiaire*</b>	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	10 010 €	11 410 €
	Rendement annuel moyen	0,14 %	2,67 %
<b>Favorable*</b>	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	11 810 €	13 100 €
	Rendement annuel moyen	18,14 %	5,54 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(\* ) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 12/2021 et 09/2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 09/2013 et 09/2018. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 12/2013 et 12/2018.

## QUE SE PASSE-T-IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

## QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

## COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

Investissement : 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
<b>Coûts totaux</b>	395 €	872 €
<b>Incidence des coûts annuels*</b>	3,98 %	1,64 % chaque année

\*Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,31 % avant déduction des coûts et de 2,67 % après cette déduction.

## COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coût d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €
Coût de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 €
<b>Coûts récurrents</b>		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,95 % de la valeur de votre investissement par an.	92 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,02 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	2 €
<b>Coûts accessoires</b>		
Commission liée aux résultats	0,01 % de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement.	1 €

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

### **Période de détention recommandée : 5 ans**

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : [reclamationassetmanagement@groupama-am.fr](mailto:reclamationassetmanagement@groupama-am.fr)

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du Développement - Réclamation Client, 25 rue de la Ville l'Evêque, 75008 Paris.

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les rapports financiers et d'autres documents d'informations relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet [www.groupama-am.com/fr/](http://www.groupama-am.com/fr/). L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion. Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site <https://www.groupama-am.com/fra/fr/institutionnel/nos-fonds>.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

**Classification Règlement SFDR : Article 8**

Dénomination du produit : GROUPAMA  
EQUILIBRE

Identifiant d'entité juridique : 96950003NUWIFWUNHV80

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance. La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

### Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : \_

- dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 0%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion d'investissements durables de 0%

- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



## Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

### Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Exercice comptable	Indicateurs ESG	Fonds
09/2023 - 09/2024	Pourcentage de fonds labellisés ISR (%)	95,70
09/2022 - 09/2023	Pourcentage de fonds labellisés ISR (%)	97,38

### Quels étaient les objectifs de développement durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'ID a-t-il contribué à ces objectifs ?

La part d'investissement durable de l'OPC correspond au pourcentage d'entreprises qui contribuent positivement à un objectif environnemental ou social sans causer de préjudice à un autre objectif environnemental ou social, tout en respectant les pratiques de bonne gouvernance.

Notre approche des investissements durables se base sur :

1. La contribution positive des entreprises aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD). Les entreprises sont analysées en fonction de leur contribution positive à 16 des 17 ODD, l'ODD 17 - Partenariats mondiaux n'étant pas applicable aux activités des entreprises.

La contribution aux ODD est calculée par notre fournisseur de données ESG Moody's à partir de deux analyses : L'analyse du chiffre d'affaires des activités des entreprises (revenu provenant de la fourniture des biens/services durables divisé par le revenu total de l'entreprise). Cette analyse aboutie à un score global de contribution allant de 0 à 100% permettant de catégoriser les entreprises selon 4 niveaux : Aucun/ Mineur (0 à 20%) / Significatif (20 à 50%) / Majeur (50% à 100%).

Ce score est complété par un score de controverse issue de l'analyse de l'implication de l'entreprise dans les activités controversées. Le niveau d'implication est calculé à partir du chiffre d'affaires provenant de l'activité controversée ou du niveau d'implication (production, vente, distribution). La vente et la distribution de produits et services pour moins de 10% du revenu de l'entreprise sont considérés comme une implication mineure. Au-dessus de 10% l'implication est considérée comme majeure.

Le niveau d'implication pénalise plus ou moins fortement le score obtenu par l'entreprise : Majeur (-3) / Mineure (-2) / Aucune (0).

Ces deux analyses permettent de définir un niveau de contribution global catégorisé en cinq niveaux : Très positif, positif, neutre, négatif, très négatif.

Sont considérés comme des investissements durables, les investissements ayant obtenus un score très positif, positif ou neutre.

2. Les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables, validées par une méthodologie interne, sont également pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

La méthodologie d'analyse interne permet de s'assurer que ces obligations respectent bien nos exigences internes en la matière. A travers cette méthodologie, nous analysons systématiquement quatre piliers, interdépendants et complémentaires, qui reposent sur deux référentiels reconnus :

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

- Les exigences de transparence des Green Bonds Principles, Social Bonds Principles et Sustainable Bonds Principles.

- Pour les obligations vertes, la nomenclature des activités éligibles dans le cadre du Label Greenfin.

Quatre critères sont systématiquement analysés dans le cadre de notre méthodologie interne:

- Les caractéristiques de l'émission ;

- La performance ESG de l'émetteur ;

- La qualité environnementale et ou sociale des projets financés ;

- La transparence prévue.

Si un des trois critères suivants : la performance ESG de l'émetteur, la qualité environnementale et ou sociale des projets financés ou la transparence prévue est analysée négativement, l'obligation ne sera pas validée. Seuls les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables validées par notre méthodologie interne sont pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

<b>Part des investissements durables</b>	<b>0%</b>
------------------------------------------	-----------

● ***Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?***

Non applicable

***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?***

Non applicable

***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :***

Non applicable

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Tableau 1 :

Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement

Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Émissions de gaz à effet de serre	1.Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1 (Tonne de CO2 équivalente)	27 847,77	56 600,56		
		Émissions de GES de niveau 2 (Tonne de CO2 équivalente)	4 075,09	9 547,59		
		Émissions de GES de niveau 3 (Tonne de CO2 équivalente)	155 884,06	1 158 720,69		
		Émissions totales de GES (Tonne de CO2 équivalente)	190 517,38	1 224 868,00		
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone (Tonnes de CO2 équivalent par M EUR investi)	231,29	1 522,82		
	3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (Tonnes de CO2 équivalent par M EUR investi)	421,90	1 293,53		
4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (Pourcentage)	6,27	5,50			
5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie (Pourcentage)	2,15	0,20			
6. Intensité de consommation d'énergie par	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de	0,16	0,18			

	secteur à fort impact climatique	chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique (Gigawatt par M EUR de CA Emetteur)				
Biodiversité	7.Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones (Pourcentage)	0,89	0,89		
Eau	8.Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée (Tonnes par M EUR)	1 024,14	215,43		
Déchets	9.Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée (Tonnes par M EUR)	69 732,98	1 909 966,93		
Les questions sociales et de personnel	10.Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (Pourcentage)	9,54	9,41		
	11.Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations (Pourcentage)	0,06	0,15		
	12.Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements (Pourcentage)	4,20	3,10		

	13. Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres (Pourcentage)	19,95	4,04		
	14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées (Pourcentage)	0,00	0,00		
Environnement	15. Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement (Pourcentage)	N/A	N/A		
Social	16. Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national. (Pourcentage)	N/A	N/A		

Tableau 2 Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement, supplémentaires

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	1,76

Tableau 3 Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Questions sociales et de personnel	3. Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	22,06



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/10/2023 au 30/09/2024

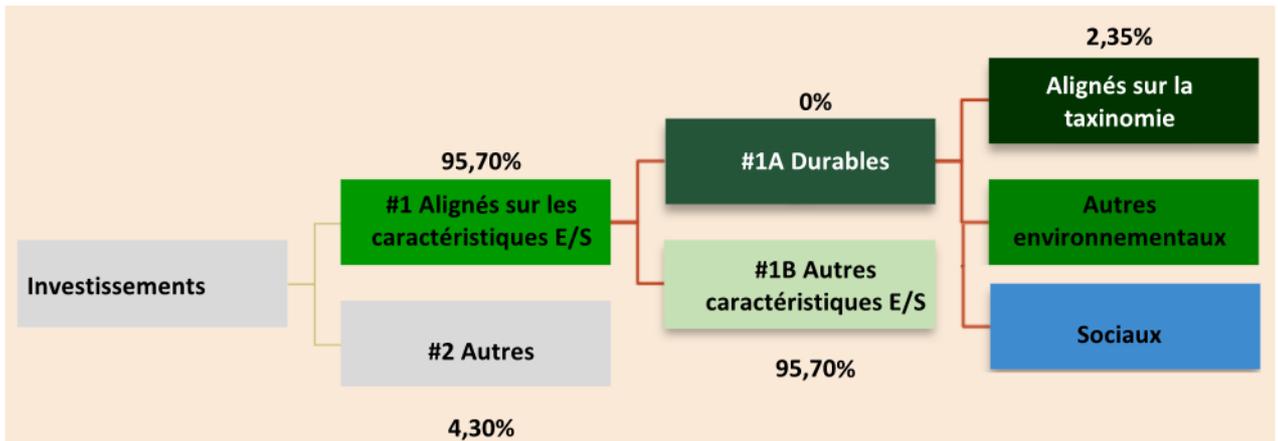
<b>Investissements les plus importants</b>	<b>Secteur</b>	<b>% d'actifs</b>	<b>Pays</b>
GROUPAMA EURO BOND - OAC	OPC	9.37%	France
GROUPAMA AMERICA ACTIVE EQUITY - OAC	OPC	7.75%	France
GROUPAMA EURO GOVIES - OSC	OPC	7.73%	France
GROUPAMA US STOCK - OAC	OPC	7.64%	France
GROUPAMA GLOBAL INFLATION SHORT DURATION - OAC	OPC	6.90%	France
GROUPAMA EURO GOVIES - OAC	OPC	6.39%	France
ISHARES EURO CORP ESG UCITS	OPC	4.93%	Irlande
GROUPAMA EURO CREDIT - OAC	OPC	4.18%	France
GROUPAMA EURO CREDIT - OSC	OPC	3.97%	France
GROUPAMA MONETAIRE - IC	OPC	3.92%	France
GROUPAMA EUROPE STOCK - OAC	OPC	3.85%	France
GROUPAMA ALPHA FIXED INCOME - IC	OPC	2.46%	France
BNPP HY SRI FF UCITS ETF C	OPC	2.43%	Luxembourg
GROUPAMA EUROPE HIGH YIELD 2028 - IC	OPC	1.97%	France
GROUPAMA EURO BOND - OSC	OPC	1.85%	France



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

### Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

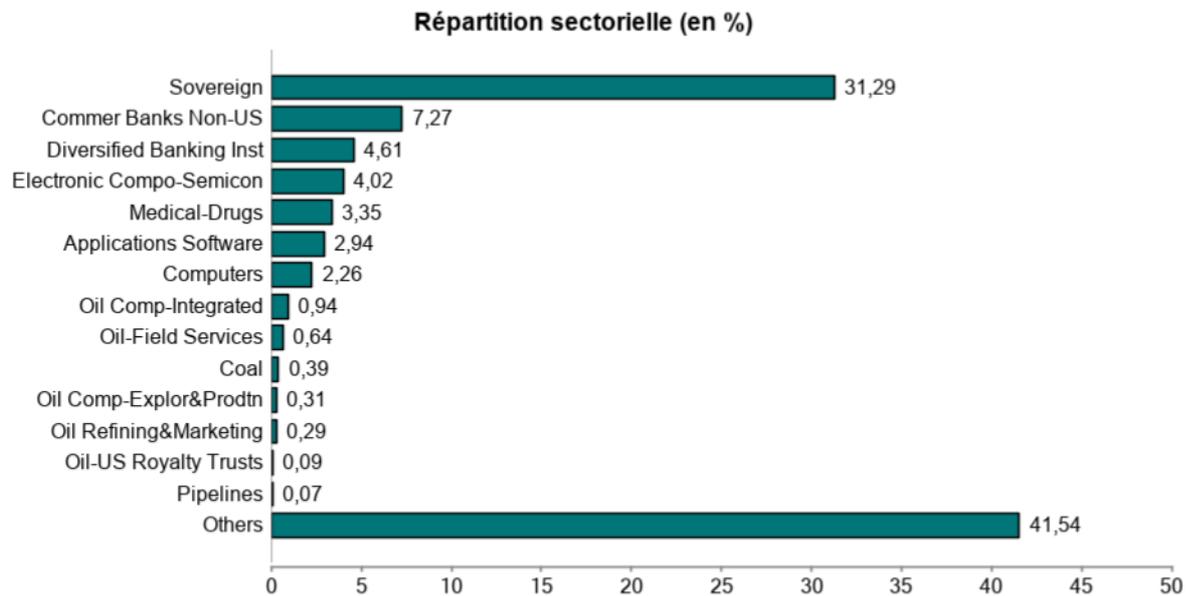
La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage : - du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements - des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, par exemple pour une transition verte par exemple ; - des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

- **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**



**Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

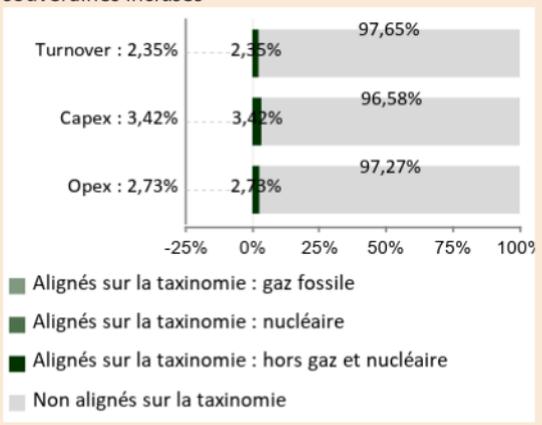
- **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie\*\* de l'UE ?**

**Oui**  
 **Nucléaire**       **Gaz fossile**  
 **Non**

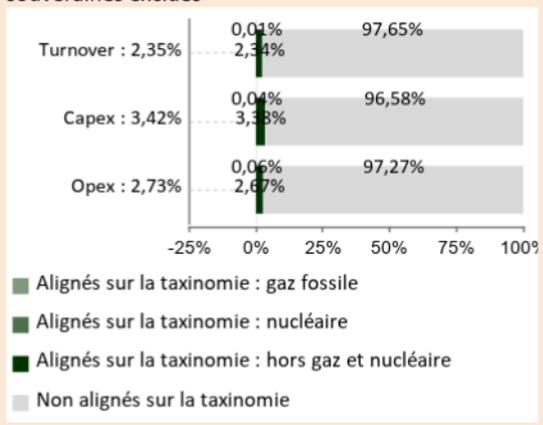
Pour se conformer à la taxonomie de l'UE, les critères pour le gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'énergie renouvelable ou aux carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour l'énergie nucléaire, les critères incluent des règles complètes de sécurité et de gestion des déchets. Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

**Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.**

1. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines incluses



2. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines exclues



\*Aux fins de ces graphiques, « les obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

\*\*Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie européenne que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative aux objectifs de la Taxonomie européenne - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

**Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

<b>Part d'investissements durables réalisés dans des activités transitoires et habilitantes</b>	<b>1,24%</b>
-------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------

**Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Période	Pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE
2024	2,35%
2023	-



### Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Part d'Investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie	-
------------------------------------------------------------------------------------------------	---



### Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Part d'investissements durables sur le plan social	-
----------------------------------------------------	---



### Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quels étaient leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

La catégorie « #2 Autres » est composée d'émetteurs ou valeurs non notées, faute de disponibilité de données ESG suffisantes mais pour lesquelles les politiques d'exclusion du fonds s'appliquent.



### Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques Environnementales et / ou sociales au cours de la période ?

Aux Etats-Unis, l'indice de surprises poursuit son rebond entamé à la mi-juillet. L'assouplissement des conditions financières en cours depuis l'été aux Etats-Unis se diffuse à l'économie réelle à travers la demande de crédit bancaire (crédit à la consommation, crédit hypothécaire). Le lent rééquilibrage du marché du travail et la baisse des matières premières impliquent une désinflation des prix plus rapide que celle des salaires, soutenant à la fois le pouvoir d'achat et la confiance du consommateur. C'est dans ce contexte qu'après plus d'un an de patience, la Fed décide de recalibrer son taux directeur en le réduisant de -0.5%, tout en délivrant un message de confiance dans l'économie américaine. En Europe et au Japon, les indices connaissent de brusques retournements en septembre. Dans la zone Euro, la consommation des ménages et l'investissement ont reculé au second trimestre, et l'indice composite repasse en territoire récessif, tiré par l'enquête d'activité dans l'industrie en Allemagne qui ressort très en deçà des attentes. Au Japon, la consommation et les exportations déçoivent, tandis que la Banque du Japon enclenche la normalisation de sa politique monétaire. La Chine lance, quant à elle, un nouveau train de mesures inédites destinées à relancer son économie. Sur le mois écoulé, la plupart des marchés d'actions progressent à l'exception des valeurs défensives. En particulier, les actions chinoises et les actions émergentes rebondissent respectivement de +23% et de +6%. Les valeurs cycliques et celles de croissance, notamment aux Etats-Unis, progressent entre +2% et +3%, tandis que les marchés européens (-2% à +1%) et japonais (-1%) sous-performent. L'indice obligataire progresse de +1.2%, tiré par les emprunts d'état de longue échéance. Le dollar se replie face à l'euro de près de -1%. Au cours du mois, la gestion tactique des expositions aux marchés a été prépondérante. Celle aux actions américaines a été renforcée après la forte correction du début du mois, avant de faire l'objet d'une prise de bénéfices en milieu de mois. Bien qu'ayant réduit son exposition aux marchés d'actions en comparaison aux mois passés, le fonds a su bénéficier de l'expiration dans la monnaie d'options d'achat sur l'indice S&P 500, ainsi que de son exposition renforcée aux actions émergentes. Au sein des actions thématiques, nous avons investi en début de mois sur les valeurs de la santé, ainsi que sur l'indice S&P 500 équilibré et enfin, nous avons pris partiellement nos profits sur les valeurs technologiques américaines en cours de mois. Sur la poche obligataire, la surexposition aux segments longs des courbes allemande et américaine a été annulée avant la réunion de la Fed, à la suite du fort rallye obligataire. Ensuite, et dans le contexte de pentification plus prononcée des courbes, nous avons réduit encore davantage la sensibilité du portefeuille, en la ramenant ponctuellement sous celle de son indice de

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

référence. Enfin, dans un troisième temps, nous avons diminué la poche de liquidités pour la réinvestir dans l'indice obligataire, afin de faire converger progressivement la sensibilité du fonds vers celle de son indice de référence.



**Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?**

Non applicable

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif

● ***En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?***

Non applicable

● ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?***

Non applicable

● ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***

Non applicable

● ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***

Non applicable

**Loi Energie Climat (LEC)**

@@@LEC\_FR